

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois,
par livraison de 20 pages.

Pour Abonnement : six Mois, \$1.00 ; un An, \$2.00.
Bureaux à Montréal : 27, Rue St. Vincent.

AVIS.

Le bureau de l'*Echo* est transporté au No. 27, rue St. Vincent, conformément à l'avis donné au mois de mars dernier, chez A. T. Marsan, écr., avocat, le gérant du journal.

Emprunt Romain.

Les souscriptions à l'EMPRUNT ROMAIN sont reçues par le soussigné à LA BANQUE D'ÉPARGNES DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, Grande Rue St. Jacques, No. 6, tous les jours, entre DIX et TROIS heures; les versements devront être faits en souscrivant; un reçu temporaire sera donné en attendant les débetures qui seront données le ou avant le 1er Octobre prochain, duquel jour commencera l'intérêt.

ALF. LAROCQUE,
Agent de l'Emprunt Romain.

SOMMAIRE.—Chronique — Biographie de l'honorable F. A. Quesnel.—Les Jeunes Converties.—Les misères du Génie.—De l'Autorité en Philosophie, (suite).—Le mouvement catholique dans l'Anglicanisme, (suite).—Faits Divers.

Chronique.

SOMMAIRE.—L'Emprunt Romain.—l'Autriche, la Prusse et l'Italie.—La France sur le Rhin et au Mexique.—Les Espérances de l'Eglise en Allemagne, en Angleterre et aux Etats-Unis.—Faits divers.

Nous rappelons encore à nos lecteurs L'EMPRUNT ROMAIN qui a déjà eu tant de succès dans les contrées voisines, et en particulier dans les principaux diocèses des Etats-Unis; et à ce sujet, nous croyons que nous ne pouvons rien faire de mieux que de reproduire un extrait de la circulaire adressée par Mgr. de Montréal au clergé et aux fidèles de son diocèse, où il expose l'excellence et tous les avantages de cette œuvre.

Bien-aimés frères et enfants chéris,

Notre Père commun a jugé à propos d'avoir recours au crédit public pour effectuer un emprunt de soixante millions de francs. J'en ai été informé par une lettre que le Nonce Apostolique de Paris, Mgr. Chigi, m'adressait le 24 mai dernier, et je m'empresse, au retour de la Visite Pastorale, de

vous en faire part, en vous transmettant, avec la présente, les documents officiels qui vous mettront parfaitement au fait de cette question financière.

Cet emprunt doit être facile à réaliser. Car, pour l'univers catholique qui est appelé à y contribuer, c'est une bien modique somme que celle de 60,000,000 de francs qui lui est demandée.

Cet emprunt doit être très-avantageux aux prêteurs. Car, comme le dit le digne évêque de Nîmes: "Les titres seront de 500 fr. capital nominal, mais le versement réel ne sera que de 330 fr., bénéfice net, par conséquent, de 170 fr., sur le capital de chaque titre, au moment de la souscription; et pour les 330 fr., déposés, on retirera un intérêt annuel de 25 fr., ce qui donne réellement un intérêt annuel de 7½ pour 100. On comprendra sans peine combien un tel placement est fructueux pour le prêteur." (Circulaire du 19 avril 1866.)

Cet emprunt est sûr, ajoute le même évêque de Nîmes: Car "personne n'ignore avec quelle irréprochable exactitude le Gouvernement Pontifical a toujours satisfait à ses créanciers..... Que si quelque nouvelle révolution venait à le remplacer momentanément par un autre pouvoir, la dette resterait sacrée pour ses spoliateurs." (Circulaire du 19 avril 1866.)

Cet emprunt n'a rien qui doive surprendre. Car, dit le Cardinal de Bonnechose, Archevêque de Rouen: "Ne voyons-nous pas, de nos jours, tous les princes de l'Europe avoir recours au même moyen? Et en est-il un seul qu'on ait réduit, comme Pie IX, à perdre les quatre cinquièmes de ses ressources? Il subsiste pourtant dans cette situation si difficile depuis six ans. Malgré sa gêne, il pourvoit à tout, et fait face à tous ses engagements. Voilà le prodige qu'opère en notre faveur la divine Providence au moyen des libéralités des fidèles. Continuons, N. T. C. F., à servir ainsi d'instruments au Dieu Tout-Puissant... renouvelons-nous chaque jour dans des sentiments de foi et d'espérance, et ne laissons échapper aucune occasion de donner à Jésus-Christ, dans la personne de son représentant sur la terre, des témoignages d'amour et de dévouement." (Lettre du 2 avril 1866.)

Cet emprunt est de plus une bonne œuvre. Car, dit excellemment Mgr. l'évêque de Perpignan: "Ce qui vous déterminera plus vite à répondre au nouvel appel du Souverain Pontife, c'est qu'en souscrivant à cet emprunt vous ferez mieux qu'une

“ bonne affaire : votre souscription aura le caractère d'une œuvre catholique, elle allégera la douleur du St. Père, contribuera à assurer, avec son indépendance, l'indépendance de nos consciences.” (Lettre du 1er de mai 1866.)

Ces considérations sont plus que suffisantes pour déterminer ceux qui ont des capitaux à placer, à s'associer à cette œuvre éminemment utile au St. Siège. Aussi chacun de nous va se faire un devoir de travailler à la faire réussir par tous les moyens en son pouvoir, et surtout en donnant le bon exemple, par une souscription généreuse.”

Monseigneur entre ensuite en quelques détails sur la manière de contribuer à cet emprunt : les souscriptions sont reçues à la Banque d'Épargne de la cité, rue St. Jacques No 6, tous les jours : les versements doivent être faits en souscrivant.

— Les affaires d'Allemagne préoccupent toujours l'attention publique ; le parti conservateur a été complètement mis en défaut, et battu par surprise ; la diversion de l'Italie lui a été aussi très-désavantageuse ; nous espérons qu'après une pareille leçon, on saura prendre de meilleures précautions, de manière à réparer tout ce que l'on a perdu et à rendre impossible le retour d'une semblable catastrophe.

Ce n'est pas seulement l'Autriche, mais ce sont tous ceux qui tiennent encore aux principes qui ont perdu la bataille de Sadowa. L'Italie elle-même ne peut rien fonder de solide, de durable, avec de telles alliances ; il est temps qu'elle le reconnaisse.

On dit déjà que Napoléon est décidé à manifester publiquement son mécontentement de tout ce qui s'est passé en Allemagne, et à réserver ainsi sa liberté d'action pour l'avenir. Enfin, l'on assure qu'il n'a pas encore renoncé à être utile au Souverain du Mexique.

Nous citons la correspondance suivante qui nous intéresse assez vivement, puisque nous savons de quelle importance peut être pour l'Église la conservation de l'ordre au Mexique.

Paris, 26 août 1866.

L'attention n'est pas tellement absorbée par les affaires d'Allemagne qu'on perde absolument de vue celle du Mexique. On sent qu'il y a là une question morale profondément engagée, et, à part toute opinion sur les origines du drame et ses diverses péripéties, cela suffit pour qu'on s'intéresse d'une façon particulière au dénouement.

Il a circulé, et il continue à circuler bien des bruits sur l'objet et les résultats de la mission confiée à l'impératrice Charlotte. Comme toujours, la conjecture y a joué un grand rôle, et, comme presque toujours, elle a rarement touché à la vérité. Sans garantir absolument ce qui vient de m'être appris à l'instant, je crois pouvoir cependant vous dire quelque chose de précis sur les résultats de la mission de la jeune impératrice. Et d'abord, croyez bien qu'elle n'a pas échoué piteusement, ainsi que l'ont avancé quelques-uns de nos contemporains, comme parlent les Anglais. Rien ne fuit supposer que l'empereur Maximilien soupire après Miramar et qu'il soit gardé à vue, comme un réfractaire, par le maréchal Bazaine.

Malheureusement, il n'est que trop vrai que le maréchal et l'Empereur n'étaient pas toujours d'accord sur la politique à suivre dans la direction des affaires, et qu'il s'est élevé plus d'une fois entre eux des conflits regrettables. Quoiqu'il en soit, ce n'est pas l'Empereur qui revient en Europe. On m'affirme que le rappel du Maréchal est décidé et qu'il sera de retour avant celui de la première partie de notre corps d'occupation. Je suis porté à croire cependant que l'on se trompe en ce qui concerne cette dernière circonstance et que, par égard pour l'honorable maréchal, son retour ne précédera pas celui de nos troupes, je veux dire de la première partie du corps d'occupation qui doit prochainement mettre à la voile pour l'Europe.

Je tiens de la même source d'autres informations qui me paraissent dignes d'intérêt. L'impératrice a-t-elle demandé la prolongation de l'occupation ? Je ne suis pas parfaitement fixé à cet égard ; ce que je puis garantir, c'est que, si cette demande s'est produite, il n'y a pas été donné suite.

Nos troupes s'embarqueront aux époques fixées depuis longtemps. Seulement, et vous remarquerez ce point, autorisation sera donnée aux officiers, sous-officiers et soldats français de prendre du service dans les légions de volontaires qui seront constituées dans le nouvel empire. L'armée mexicaine ainsi recrutée serait composée de 30,000 hommes, ce qui paraît suffisant pour maintenir la position contre les dissidents, qui, quoi qu'on dise, n'ont pas pour eux la majorité du pays.

J'aborde la question financière. Vous comprendrez que c'est là un point extrêmement délicat, qui intéresse bien des gens. Il me serait très-agréable d'avoir à indiquer et, encore mieux, à proclamer une solution favorable. Malheureusement, je n'ai rien de positif à vous dire en ce qui touche la question soulevée depuis quelques jours par plusieurs journaux, notamment la *Patrie* et le *Pays*, sur le caractère des obligations du gouvernement français vis-à-vis des porteurs de l'emprunt mexicain. Je sais seulement qu'en ceci tout a été conservé. L'empereur aurait toutefois consenti à ajourner les échéances des versements des sommes que l'empereur Maximilien s'est engagé à nous verser.

Connaissez-vous le mot que l'on prête à M. Fould, à la suite d'une audience de deux heures qu'il aurait eu de l'impératrice Charlotte avant son départ pour Tarbes ? “ Je demande à Votre Majesté, aurait dit le ministre des finances, la permission de me retirer ; car elle finirait par me convaincre au-delà de ce que je dois désirer dans ma situation de ministre des finances. ” Il est certain, en effet, que la jeune Impératrice possède à un haut degré le don de plaire et de persuader. Tous ceux qui l'ont approchée, s'accordent à lui reconnaître une capacité rare, une intelligence consommée des affaires et le talent d'exposer ses vues avec une clarté incomparable. L'empereur Maximilien ne pouvait pas avoir de meilleur représentant auprès du gouvernement français ; si elle n'a pas obtenu tout ce qu'il demandait, c'est que tout ne pouvait pas s'obtenir.

L'Impératrice est partie pour Miramar, où elle n'arrivera que dans les premiers jours de la semaine

prochaine. Elle a dû faire plusieurs haltes pendant le voyage. La première nuit, elle s'est arrêtée à Macon ; la seconde, à Turin. Elle a dû arriver le lendemain à Milan. Son séjour à Miramar ne doit pas être de longue durée. La courageuse princesse reprendra ensuite le chemin du Mexique.

— Pendant que les ennemis de l'Eglise s'applaudissent de leurs succès éphémères, la Foi fait des conquêtes que nul ne pourra lui enlever ; l'on a publié dernièrement une biographie du Rév. P. Spencer, de l'Ordre des Passionistes en Angleterre, où l'on voit par certains traits frappants tout ce que le Catholicisme a encore gagné dans les dernières années.

Le mouvement produit, il y a vingt ans, par la conversion des ministres d'Oxford ne s'est pas ralenti un instant : il s'est plutôt encore augmenté ; nous reviendrons sur ce sujet dans un prochain numéro.

On remarque des symptômes semblables en Allemagne, au sein même de cette Prusse si redoutable pour la propagande Catholique. Les idées religieuses se font jour, dans tous les rangs de la société ; on cite des conversions de personnes éminentes, et nous espérons que les événements à venir favoriseront encore l'influence que les œuvres du catholicisme ont déjà exercée en Allemagne.

— Enfin, nous tenons à conserver dans ces colonnes une statistique qui est on ne peut plus consolante, c'est celle qui a été publiée par un journal religieux sur l'état du catholicisme à New-York. Mais ici encore, combien il est vrai de dire que ces progrès de la Foi seraient bien plus puissants, s'ils étaient bien plus favorisés par le règne de l'ordre et par l'amour des bons principes dans les chefs du gouvernement.

Les catholiques de New-York ne sont pas loin d'atteindre le nombre de 400,000 sur une population d'un million d'âmes. Ils appartiennent pour la plupart à la classe ouvrière, où ils sont en majorité. Pour cette population considérable, on compte 32 églises et 93 prêtres. Il y a 5 églises dans la basse ville : prises ensemble et comparées aux temples protestants des mêmes quartiers, elles représentent un espace trois fois plus considérable. L'une d'elles, Sainte-Thérèse, est un bel édifice de pierre, qui s'appelait autrefois "l'Eglise presbytérienne de la rue Rutgers ;" on l'a achetée il y a quatre ans. Huit églises sont presque neuves.

On bâtit actuellement une grande cathédrale qui contiendra 10,000 personnes, et l'on vient d'acheter une église pour les Italiens. Il y a de 100 à 500 communions par semaine dans chaque église, et beaucoup plus aux principales fêtes. Le nombre

ordinaire des communions faites dans la ville, n'importe quel dimanche de l'année, n'est probablement pas au-dessous de 5,000.

Tous les ans, au moins 8,000 enfants font leur première communion et reçoivent la confirmation : de 40 à 50,000 suivent chaque semaine les leçons du catéchisme.

Les maisons d'éducation renfermées dans l'enceinte de la ville sont : 1o les deux collèges de Saint-François-Xavier et de Manhattan, dirigés, le premier par les Jésuites, le second par les Frères des Ecoles chrétiennes ; 2o deux *académies* pour les garçons et douze pour les filles ; 3o vingt et une écoles paroissiales pour les garçons et vingt pour les filles, ayant ensemble environ 1,400 élèves.

Il y a d'autres grands et beaux établissements aux environs de New-York ; ils appartiennent pratiquement à la ville, sans être dans son enceinte. On compte, en outre, quatre asiles d'orphelins, un patronage pour les enfants vagabonds, une maison pour les servantes sans place, une très-belle école industrielle pour les filles, deux hôpitaux, quatre communautés religieuses d'hommes et onze de femmes. Les congrégations les plus nombreuses sont celles des Jésuites et des Sœurs de charité. Les premiers ont dans le diocèse 39 prêtres (plus 24 aspirants au sacerdoce et 42 frères employés à divers offices dans les collèges de Saint-François-Xavier, à New-York, et de Saint-Jean, à Fordham).

Les Sœurs sont au nombre de 333, dans 39 établissements différents.

A tous les points de vue, sauf celui de l'administration municipale Brooklyn sur l'autre bord de la *Rivière de l'Est*, fait partie de New-York et nous avons là un autre diocèse d'une immense étendue, avec une grande quantité d'institutions catholiques. De l'autre côté de la ville, sur la rive de l'Hudson qui baigne l'Etat de Jersey, on aperçoit les églises de Jersey-City, où nous avons fait aussi des progrès accomplis. Il faut bien avouer que la population catholique de New-York sent cruellement la pénurie de secours religieux. Pour s'en convaincre, il suffit de rapprocher ces deux chiffres : 200,000 catholiques, 93 prêtres. Et n'oubliez pas que le nombre de nos coréligionnaires va toujours croissant. "L'augmentation est d'au moins 20,000 par an," dit le *Catholic World*.

New-York est aujourd'hui à peu près la quatrième ville du monde, comme centre de population catholique, et promet de venir bientôt immédiatement après Paris. Oh ! que Dieu nous donne beaucoup de bons prêtres pour garder, entretenir et augmenter son bercail, et bientôt, dans la *Cité impé-*

riale d'Amérique, les catholiques seront en majorité !”

Toutefois, il est juste de remarquer que cet accroissement vient infiniment moins de la conversion des protestants et des juifs, que de l'affluence des catholiques de toutes les parties du monde.

— On écrit de la Nouvelle-Orléans :

“ Notre église est plus fréquentée que jamais. Les protestants y sont souvent attirés par la majesté du culte catholique. Le croiriez-vous ? plusieurs ont sollicité pour leurs fils la faveur d'être acceptés parmi les enfants de chœur ! Ce petit fait ne laisse pas d'être significatif, quand on pense que, il y a quatre ou cinq ans, les enfants de bonne famille auraient cru se déshonorer en servant la messe. C'est ainsi qu'on avait introduit dans les églises de la ville l'usage d'employer les nègres au service de l'autel. Depuis que nous avons formé une société d'enfants de chœur sous le vocable des Saints-Anges, il ne nous reste que l'embaras du choix. Les jours de fête, quarante enfants servent à l'autel : leur modestie et leur piété font assez d'impression sur les protestants pour produire le résultat dont je parlais tout à l'heure.”

— Sa Sainteté le Pape continue à jouir d'une santé parfaite.

— Un consistoire a été tenu le 6 août au Vatican. Le saint Père a préconisé le nouveau patriarche d'Antioche et confirmé diverses nominations dans les vicariats apostoliques. Sa Sainteté n'a pas fait d'allocution.

— Les six cardinaux, Patrizi, Altieri, Clarelli, Antonelli, di Piéto et Saconi, composaient le conseil que le Souverain-Pontife a consulté relativement à la lettre Encyclique qu'il se propose d'adresser aux évêques du monde catholique pour les informer de la situation où se trouve le Saint-Siège, par suite de la révolution d'Italie.

On lit dans le *Journal de Rome* :

“ Dès l'année 1863, lorsque les ennemis de la religion et de la société affectaient de porter extérieurement un emblème exprimant les desseins coupables des sectes auxquelles ils appartiennent, quelques personnes pieuses conçurent le projet d'adopter certain signe extérieur qui attestât leur attachement à la religion catholique. Comme la guerre déclarée à l'Eglise a pour principal but de la réduire en servitude après l'avoir dépouillée de cette liberté que vantent ses persécuteurs ; comme cette guerre est dirigée contre le Saint-Siège, soutien et défenseur de la vraie liberté, ces personnes choisirent le *fac-simile* des chaînes que porta le prince des Apôtres et que l'on

vénère à Saint-Pierre-aux-Liens. Ces fidèles, donc, ornèrent leurs vêtements de ce signe, auquel on ajouta la croix renversée, dite de saint Pierre, et il est devenu un symbole extérieur et manifeste de dévouement à l'Eglise et au Vicaire de Jésus-Christ, à opposer à ceux qu'ont inventés ou inventeront les ennemis du trône et de l'autel. L'usage des chaînes ne tarda pas à se répandre non-seulement en Italie, mais encore à l'étranger, et l'on reçut des demandes de tous côtés. L'antique dévotion aux chaînes de saint Pierre, si célèbres au moyen-âge, alors que les fidèles portaient à l'envi des objets mis en contact avec elles, se renouvelait. Encouragés par ce consolant succès, les promoteurs de l'institution, qui s'étaient d'abord érigés en commission, ont jugé opportun, il n'y a pas longtemps, de demander l'érection de leur association en une confrérie dans laquelle entraient tous ceux qui portent les chaînes en question. Un décret de S. Em. Le Cardinal-Vicaire, en date du 26 février dernier, exauçant ce pieux désir, a érigé canoniquement, dans la basilique de Saint-Pierre-aux-Liens, la *Confrérie des Chaînes de saint Pierre*, et l'a placée sous le patronage de l'Immaculée-Conception de la Vierge Marie et sous celui du prince des Apôtres. Le Saint-Père, qui avait béni l'œuvre dès le commencement, a bien voulu l'enrichir de larges indulgences. Un Bref apostolique en date du 8 mai dernier indique comment et dans quelles mesures les fidèles inscrits peuvent participer à ces faveurs spirituelles. Le conseil dirigeant la confrérie a publié dernièrement le règlement, qui a été approuvé par l'autorité ecclésiastique. Le but de l'association est de propager le culte des chaînes de saint Pierre et le dévouement au Saint-Siège, et de prier, selon l'intention du Souverain-Pontife, pour les besoins de la sainte Eglise romaine, pour la conversion des infidèles et des pécheurs, et pour l'extirpation des hérésies et des blasphèmes. Chaque confrère doit porter un *fac simile* en fer des chaînes de saint Pierre, avec la croix renversée, dite de saint Pierre. La confrérie dispense ces objets en les accompagnant d'une déclaration du Président attestant qu'ils ont été mis en contact avec les chaînes vénérées à Saint-Pierre-aux-Liens. Le produit de la vente des *fac simile* est destiné dès maintenant à réhausser l'éclat du culte rendu à saint Pierre dans cette basilique.”

— L'Angleterre est, sans contredit, le principal foyer du protestantisme ; consacrant une partie de ses richesses à maintenir sa prépondérance religieuse, elle alimente une trentaine de sociétés dites “ bibliques ” avec des sommes énormes dont le montant annuel n'est pas inférieur à 700,000 livres st. (17,500,000 fr.) ; le personnel des ministres et agents

employés à cette propagande s'élève à 22,000. Quand on pense que cette action dominatrice s'exerce sur un ensemble de pays d'une étendue de cinq millions de milles carrés et habités par deux cents millions d'infidèles, on comprend l'importance de l'immense mouvement de retour qui amènerait la conversion d'un tel empire. Or, malgré la grandeur des difficultés et la multiplicité des obstacles, l'élément catholique prend en Angleterre une assez grande extension pour sentir le besoin de s'épandre au dehors. Un jeune prêtre qui avait reçu en 1863 tous les encouragements du congrès de Malines, le R. P. Saughan, vient d'ouvrir près de Londres un séminaire pour les missions étrangères. L'entreprise, comme toutes celles que Dieu favorise, s'inaugure modestement et avec les seules ressources de l'aumône : mais chacun viendra y concourir, et nous verrons bientôt, sur tous les points du globe, les fruits de ces missions anglaises catholiques opposés à la stérilité des missions protestantes !

— Le *Soleil* raconte un fait peu connu et propre à honorer la mémoire de Mme veuve Clicquot, la plus grande productrice de vin de champagne. Les journaux ont annoncé la mort de Mme veuve Clicquot, et on fait, à juste titre, l'éloge de son grand cœur et de sa générosité. Il nous revient, à ce sujet, une anecdote dont nous pouvons garantir l'authenticité. Il y a trois ans, M. de Chevigné, le gendre de Mme veuve Clicquot, perdait, rue Croix-des-petits-Champs, un portefeuille renfermant quarante billets de banque de 1,000 fr. Le gendre va faire sa déclaration au commissaire de police. — C'est perdu, lui dit-il, je le crains. Je pars pour Reims ce soir ; mon nom est sur le portefeuille. Si donc on le retrouve, il sera facile de me le faire parvenir. Un quart d'heure après, M. le comte de Chevigné était à la gare de l'Est. Il se présente au guichet : — Une première, Reims, demande-t-il. — Vous n'auriez pas perdu quelque chose ? hasarde d'une voix timide un ouvrier qui venait de s'approcher. — Si, parbleu, rue Croix-des-Petits-Champs ! un portefeuille avec quarante billets de 1,000 francs. — Ah ! monsieur, que je suis content de vous les remettre ! J'ai trouvé le portefeuille ; il n'était pas fermé, je l'ai ouvert et j'ai lu votre nom. Voyez si vous avez votre compte. M. de Chevigné fit un salut au brave ouvrier, prit sa place et fila vers Reims. Le soir, à dîner, l'histoire du portefeuille défraie la conversation. — Quelle récompense avez-vous donné à ce brave homme ? demande Mme Clicquot. — Ma foi !... rien, absolument rien ! l'idée ne m'en est pas venue. — Il faut réparer cet oubli, mon gendre ; retournez demain à Paris. Vous tâcherez de retrouver cet honnête homme, et vous partagerez avec

lui les quarante mille francs que vous aviez en portefeuille. J'en ajoute dix mille pour ma part. L'ouvrier avait heureusement laissé son nom et son adresse à M. de Chevigné, et à l'heure qu'il est, il jouit encore des quinze cents livres de rentes que lui a rapportées sa probité. Mme Clicquot habitait à Reims, dans la rue Cérés, un petit hôtel de mince apparence. Sa vie, simple et patriarcale, était consacrée tout entière à la religion et aux bonnes œuvres. Elle emporte l'estime, l'affection et les regrets de tous ceux qui l'ont connue.

Biographie de l'honorable F. A. Quesnel.

M. Frédéric-Auguste Quesnel naquit à Montréal, le 4 février 1785, et fut baptisé le lendemain. Fils de M. Joseph Quesnel, qui a laissé des productions qui lui ont valu un rang distingué dans la littérature canadienne, le goût des beaux-arts fit partie de son héritage. Il dessinait bien et quelques vers échappés à sa plume prouvent qu'il aurait pu cultiver la poésie avec succès.

Ses premières années se passèrent chez son aïeul, M. Blondeau, un des citoyens les plus estimés de Montréal et qui eut pour cet enfant l'affection dont, en général, les grands-parents sont si prodigues envers leurs petits-enfants.

M. Quesnel eut l'avantage de faire son cours d'études sous la direction de quelques-uns des Sulpiciens que la révolution française avait jetés sur les bords du St. Laurent et qui, en échange de l'hospitalité qu'ils y avaient reçue, donnèrent l'exemple de grands talents et de grandes vertus. Il suffit pour se convaincre de leur mérite de nommer des hommes tels que Messieurs Desgarets, Thavenet, Rivière et Houdet. Le souvenir qu'il avait conservé de ses professeurs et la manière dont il en parlait faisaient voir qu'il avait su apprécier le talent avec lequel ils dirigeaient l'éducation de la jeunesse. Un élève aussi intelligent ne pouvait manquer d'intéresser ses maîtres, et les relations qui s'établirent entre eux ont dû contribuer à lui procurer l'avantage de parler le français avec cette pureté et cette élégance que l'on s'est toujours plu à remarquer en lui.

Après avoir terminé son cours classique, M. Quesnel aurait pu, avec ce goût que son père lui avait légué, cultiver la littérature et y obtenir les mêmes succès que lui, mais il se livra à des études plus sérieuses. Les talents, la facilité et l'élégance de son élocution l'appelaient au Barreau comme le théâtre où ces qualités devaient bientôt lui faire une belle réputation. Il fit son droit sous M. Stephens Sewell, depuis solliciteur-général et frère du célèbre juge-en-chef du même nom.

Ce fut surtout pendant sa cléricature que M. Quesnel acquit une connaissance assez étendue de l'anglais pour lui permettre, dans la suite, de le parler et même de l'écrire avec presque autant de facilité que sa langue maternelle. Admis au Barreau en 1807, il exerça sa profession pendant plusieurs années avec distinction.

Remarquable par les qualités que nous avons déjà signalées et l'étendue de ses connaissances légales, il mettait au service des causes qu'on lui confiait des res-

sources qui bientôt lui procurèrent une des premières places parmi ses confrères. Ses plaidoiries ne pouvaient que rappeler les souvenirs classiques qu'il avait puisés dans les littératures ancienne et moderne, et intéresser autant ses confrères et ses auditeurs sous le rapport littéraire que sous le rapport légal.

Il était désirable que d'aussi précieuses qualités, un aussi beau talent pussent se déployer dans une sphère plus élevée, où les intérêts, par leur grandeur et leur importance, fussent plus dignes de l'ambition d'un juriconsulte éclairé et d'un orateur distingué.

Choisi en 1820 par les électeurs du comté de Kent, il les représenta pendant plusieurs années avec M. D. B. Viger. Dès son entrée en Parlement, M. Quesnel prit part aux discussions parlementaires et joua le rôle que lui assignaient ses talents et ses connaissances à côté des Viger, des Papineau, des Nelson et des Valières. Il portait dans les débats les qualités qui l'avaient distingué au Barreau en même temps qu'une intelligence éclairée des questions qui se traitaient dans la Chambre d'Assemblée. Son goût pur et exercé lui faisait dédaigner ces déclamations dans lesquelles des orateurs politiques, même de mérite, se laissent trop souvent entraîner. Il s'adressait à l'esprit de ses auditeurs plutôt qu'il ne faisait appel à leurs passions, et il les captivait par les charmes d'une élocution toujours élégante lorsqu'elle n'était pas brillante. On pourrait caractériser l'éloquence de M. Quesnel en disant qu'elle se rapprochait davantage de cette éloquence classique dont on trouve plus d'exemples dans les Sénats que dans la branche populaire d'une législature.

Une épigramme acérée, un trait emprunté à une fable, une citation heureuse étaient entre ses mains une arme plus puissante qu'un long raisonnement ou une invective amère.

En dehors de la Chambre, M. Quesnel avait pris une part active aux procédés que le peuple du pays crut devoir adopter en 1822 pour déjouer le premier projet d'Union des deux Provinces et se soustraire aux maux que lui préparait ce projet machiavélique.

A un dîner patriotique qui eut lieu à Montréal avant le départ de M. Papineau, l'un des députés chargés de faire valoir en Angleterre l'opposition des habitants du Bas-Canada à cette funeste mesure, M. Quesnel prononça un discours qui fut inséré dans les journaux de l'époque et qui peut donner une idée exacte de sa manière comme orateur et justifier ce qui a été dit plus haut de son genre d'éloquence. L'objet de ce discours était de rendre hommage aux vertus du clergé canadien et de faire ressortir ses éminentes qualités. Il s'adressa aussi au héros de Chateauguay, l'un des convives, et fit son éloge de la manière la plus heureuse et la plus délicate.

En 1829, l'arriéré des causes à l'enquête dans le district de Montréal était si considérable, que l'on passa une loi pour consacrer un plus grand nombre de jours à cette partie importante de la procédure, et autoriser la nomination de commissaires enquêteurs pour présider aux enquêtes à la place des juges du Banc du Roi occupés ailleurs. M. Quesnel fut choisi avec M. O'Sullivan, autre avocat distingué mort juge en chef du district de Montréal, pour remplir cette charge. Ce fut à cette occasion qu'ils furent tous deux nommés conseillers du Roi. Le rang que M. Quesnel et son collègue occupaient au Barreau et la réputation dont ils y jouissaient

leur donnaient de justes titres à cette marque de distinction.

M. Quesnel avait longtemps fait partie de cette phalange patriotique, qui combattit pendant plus d'un quart de siècle pour nos libertés, et revendiqua avec une énergie persévérante les droits que nous assuraient la constitution britannique et la qualité de sujets anglais.

On devait plus tard voir l'époque où plusieurs des membres de la Chambre d'Assemblée qui appartenaient à la majorité, et qui avaient secondé constamment ses efforts dans la lutte engagée contre l'oligarchie qui pesait sur le pays, allaient s'en séparer, à l'occasion des célèbres résolutions connues sous le nom des 92 résolutions.

Lorsqu'elles furent proposées en Chambre, quelques membres, parmi lesquels se rangea M. Quesnel, tout en reconnaissant la justesse de plusieurs de ces résolutions et la réalité des griefs qui y étaient dénoncés, crurent cependant ne pas devoir en approuver l'ensemble. On ne saurait mieux expliquer la conduite de M. Quesnel qu'il ne l'a fait lui-même dans le discours prononcé dans cette occasion. La presse l'a recueilli et quelques-unes de ces paroles éloquents, citées par M. Garneau, sont en effet dignes d'être conservées par l'histoire et lues par la postérité qu'elles convaincront de la sincérité de leur auteur et du sentiment consciencieux qui les lui inspirait. Les craintes qu'il exprimait, le pressentiment qu'il paraissait avoir des malheurs qui se sont réalisés depuis donnent aujourd'hui à ces paroles encore plus d'intérêt en leur imprimant un caractère quasi prophétique. Nous en citerons quelques-unes :

“ Je souhaite, disait-il, que mes prévisions ne s'accomplissent pas ; je désire me tromper. Quoique je ne partage pas l'opinion de la majorité de cette Chambre, si elle obtient le bien réel et durable du pays par les moyens qu'elle emploie aujourd'hui, je me réjouirai de ses succès avec les hommes éclairés qui auront formé la majorité..... Si, au contraire, mes craintes se réalisent, si la Chambre succombe, je partagerai avec les autres les maux qui pourront peser sur ma patrie. Je dirai : ce sont, sans doute, les meilleures intentions qui ont guidé la majorité de la Chambre. Et l'on ne me verra pas m'unir avec ses ennemis pour lui reprocher d'avoir eu de mauvais dessein. Voilà ce qui fera ma consolation.”

Dans plusieurs comtés, l'opinion publique s'était prononcée fortement contre les membres de la majorité qui s'étaient opposés aux 92 résolutions et dont plusieurs perdirent leur siège aux élections suivantes. M. Quesnel ne jugea pas à propos de se représenter devant des électeurs qui ne partageraient pas ses vues et se retira alors de la vie publique : cependant les événements devaient plus tard l'y ramener.

Telle est l'opinion favorable que M. Quesnel avait laissée dans la Chambre, qu'un membre distingué de la majorité, feu M. Girouard, exprimait le regret que ses électeurs ne lui eussent pas continué le mandat qu'ils lui avaient confié jusqu'alors.

L'arrivée de lord Gosfort trouva M. Quesnel dans la retraite.

La réputation dont il jouissait, le rôle qu'il avait joué dans la chambre d'assemblée, la part qu'il avait prise aux différentes questions qui avaient agité l'opinion publique, le désignaient d'avance comme pouvant donner des renseignements exacts sur quelques-unes de

ces questions. Aussi, fut-il appelé devant la commission pré-idée par lord Gosford, qui siégea à Québec et à Montréal, pendant plusieurs mois, pour s'enquérir de l'état de la province et des moyens de mettre un terme aux difficultés dont elle était le théâtre.

Dans son témoignage, M. Quesnel invoqua en faveur du Séminaire de St. Sulpice de cette ville, les capitulations, les traités et autres actes qui établissaient les droits qu'on lui contestait. Cette question avait alors d'autant plus d'importance que la spoliation des biens du Séminaire avait été méditée depuis longtemps. Sur d'autres matières de législation d'un intérêt plus général et dont quelques-unes se rattachaient à l'état politique de la Province, il émit les opinions qu'il avait soutenues dans le sein de l'Assemblée et qu'il avait partagées avec la majorité quand il y siégeait, se montrant ainsi conséquent avec lui-même et fidèle à ses convictions.

Ce fut sous l'administration de Lord Gosford qu'il fut choisi pour être membre du Conseil Exécutif.

Pendant les troubles qui en 1837 et 1838 agitèrent le district de Montréal, M. Quesnel vit se réaliser les craintes qu'il avait exprimées dans le discours cité plus haut. Il avait annoncé qu'il partagerait avec les autres les maux qu'il pressentait : il eut, en effet, à gémir non-seulement sur les souffrances dont un si grand nombre de ses compatriotes furent alors victimes, mais il eut encore à déplorer l'infortune de plusieurs de ses amis politiques, pour lesquels il avait conservé des sentiments d'estime et d'affection que n'avait pas diminués la divergence de leurs opinions publiques. Quelques-uns d'eux étaient en exil et d'autres, plus malheureux encore, étaient dans les fers. Lorsqu'à ces jours néfastes eurent succédé des jours plus calmes, M. Quesnel et quelques-uns de ses anciens amis politiques se retrouvèrent ensemble avec bonheur, et purent bientôt travailler de concert sur le nouveau théâtre politique où les événements devaient les réunir.

Avant cette époque, on lui avait donné un témoignage d'estime et de confiance, en le priant de présenter au gouverneur la requête dans laquelle on demandait la sanction de l'ordonnance qui avait pour objet de confirmer les Messieurs du Séminaire de Montréal dans leur droit de propriété des Seigneuries dont ils étaient en possession avant la cession du pays à l'Angleterre. Personne ne pouvait s'acquitter de cette tâche avec plus de tact et de convenance que M. Quesnel ne le savait faire.

Après que l'union du Haut et du Bas-Canada eût été décrétée, on sentit, dans cette dernière partie de la province-unie, le besoin d'envoyer au nouveau Parlement des députés qui, par leur connaissance de la langue anglaise et leur expérience parlementaire, pussent représenter dignement les habitants du Bas-Canada, surtout ceux d'origine française, et veiller à leurs droits dans la situation assez difficile que leur avait faite cette Union.

Telle était leur position sous ce nouveau régime que leurs représentants ne pouvaient acquérir quelque influence, quelque titre au respect de leurs collègues du Haut-Canada que par les talents et les connaissances dont ils feraient preuve. Les électeurs du comté de Montmorency jetèrent les yeux sur M. Quesnel comme réunissant les qualités nécessaires pour les représenter avec avantage, et l'éluèrent spontanément et unanime-

ment membre de l'Assemblée Législative de la Province-unie. Leur attente ne fut pas trompée. M. Quesnel répondit à cette marque de confiance, en travaillant, de concert avec ses collègues du Bas-Canada, à améliorer la législation de cette section de la Province, et à faire fonctionner autant que possible le nouveau régime dans l'intérêt de ses compatriotes. Bientôt il conquit par son talent et sa parole une influence dont il se servait pour contribuer à tirer le parti le plus favorable de notre nouvelle existence politique. Sa modération, ses dispositions conciliantes, l'intelligence des intérêts du Bas-Canada, la part qu'il avait prise aux discussions des questions agitées avant l'Union le rendaient éminemment propre à accomplir cette noble tâche. Tant qu'il demeura dans la Chambre-Basse, il unit ses efforts à ceux de ses collègues qui avaient les mêmes vues que lui pour atténuer les inconvénients de l'Union imposée au Bas-Canada et même lui faire produire, s'il était possible, quelques avantages en faveur de ses compatriotes.

Après la résignation du Ministère Baldwin et Lafontaine et avoir voté avec la majorité qui avait soutenu les ministres dans cette démarche, M. Quesnel rentra de nouveau dans la vie privée.

L'approbation qu'il avait donnée en Chambre aux ministres démissionnaires n'empêcha pas ceux qui leur succédèrent de l'appeler au siège du gouvernement pour remplir les fonctions attachées à la place de Procureur-Général, demeurée vacante dans le Bas-Canada pendant quelque temps. Il s'en acquitta avec une habileté et un soin qui lui concilièrent la confiance et l'estime de lord Metcalf. Les qualités dont M. Quesnel fit preuve en cette occasion, permirent à M. D. B. Viger, alors membre de l'Exécutif, d'apprécier encore davantage ses talents et ses aptitudes. Inutile de dire que les devoirs dont se trouvait chargé celui qui représentait le Procureur-Général exigeaient non-seulement un travail assidu et beaucoup d'aptitude pour les affaires, mais encore une variété de connaissances légales et des notions étendues de droit public et privé.

Plus tard, en 1848, M. Quesnel fut appelé à siéger dans le Conseil Législatif de la Province, précédé d'une réputation qui lui valut de suite un rang éminent dans cette branche de la Législature.

Entr'autres services qu'il a rendus dans la Chambre-Haute, il n'est pas permis d'omettre ce dont lui est redevable, en grande partie, toute une classe de ses concitoyens, les propriétaires de fiefs menacés depuis longtemps d'une expropriation qui aurait équivalu à une spoliation et se fût réalisée, si des idées fausses sur la nature de leurs droits comme sur celle de leurs obligations n'avaient pas rencontré des adversaires animés, comme M. Quesnel, d'un respect profond pour le droit de propriété. Frappé de l'injustice extrême que respirait l'une des premières mesures proposées pour l'abolition des droits seigneuriaux, il la dénonça avec énergie dans le Conseil, comme empreinte d'un caractère de spoliation. Grâce à son opposition et à celle de ses collègues, elle fut rejetée. Quant à celle qui, plus tard, fut adoptée, c'est en grande partie aux changements nombreux et importants qu'il suggéra, de concert avec quelques autres pénétrés du même sentiment de justice, qu'elle put obtenir la sanction du Conseil. Si toutes les idées de M. Quesnel avaient pu prévaloir, la protection offerte

aux Seigneurs eût été plus efficace, sans rendre la condition des censitaires moins favorable.

Sans nous arrêter à toutes les autres mesures auxquelles M. Quesnel a pris part, nous avons cru à propos de parler en particulier de la mesure seigneuriale à cause de l'agitation qu'elle a produite dans le pays, de la diversité des opinions qu'elle a fait naître parmi les juriconsultes, et des grandes difficultés qu'offrait sa solution.

Concilier autant que possible les droits des seigneurs et des censitaires, combattre bien des préventions injustes, et refouler le torrent d'idées fausses partagées par des hommes, du reste estimables, était une tâche digne d'un publiciste éclairé, d'un législateur sage et prudent, et cette tâche, M. Quesnel a travaillé à l'accomplir autant que les circonstances le lui ont permis.

Pendant plusieurs années il a été à la tête d'une de nos plus anciennes institutions monétaires, la Banque du Peuple, dont il est mort président. Les services qu'il lui a rendus sont encore une preuve de la variété de ses aptitudes et de sa facilité de se rendre familières des matières étrangères à ses études habituelles.

C'est surtout dans le commerce intime de la vie privée que M. Quesnel déployait ces qualités de l'esprit et du cœur qui donnent tant de charmes à la société de celui qui les possède.

Conteur aimable, il égayait sa conversation d'anecdotes piquantes. Ses plaisanteries étaient toujours asaisonnées du meilleur sel attique. Les connaissances variées qu'il possédait dans les lettres, les sciences et les arts, intéressaient tous ceux qui s'entretenaient avec lui. Les étrangers concevaient une haute opinion de son intelligence. M. A. de Puibusque, éminent littérateur français, qui a demeuré parmi nous quelques années, avait occasion de le voir fréquemment, et il en parlait comme ayant une tête fortement organisée.

Une imagination vive et féconde ne nuisait pas chez lui à l'exercice d'un jugement toujours sain, et auquel la modération naturelle de son caractère laissait toute sa liberté. Fertile en expédients, ses amis recouraient volontiers à lui dans leurs difficultés, et ce n'était pas en vain qu'ils en appelaient aux ressources de son génie. A ces qualités brillantes de l'esprit, il joignait celles encore plus précieuses du cœur. D'une obligeance qui ne se lassait jamais, il saisissait volontiers l'occasion de l'exercer. N'exigeant rien pour lui, toute sa sollicitude se portait sur les personnes qui, à titre de parents ou d'amis, avaient des droits à son amitié. Il environnait des soins les plus attentifs ceux qui habitaient sous son toit. Tout ce qui pouvait contribuer à leur bien-être devenait pour lui une occupation constante. L'amour des enfants, ce trait caractéristique de la bonté, était presque une passion chez lui. Dans sa maladie même, c'était une consolation pour lui de se voir environné de ceux qu'il avait vu naître et qui avaient répandu tant de sérénité sur ses dernières années.

M. Quesnel avait eu une vieillesse heureuse et exempte d'infirmités quand il fut atteint de la maladie qui devait mettre fin à ses jours. Il en souffrait déjà depuis plusieurs mois, sans qu'il se doutât qu'elle fût aussi sérieuse, se flattant toujours de recouvrer des forces qui l'abandonnaient.

Ce ne fut que lorsque les symptômes devinrent plus alarmants et que les médecins lui eurent fait connaître son état qu'il en vit toute la gravité. Il reçut cet aver-

tissement avec beaucoup de sang-froid, parlant de sa maladie, déclarée mortelle, comme il eût parlé de celle d'un étranger. Une attaque de paralysie, prélude d'une mort prochaine, dût faire évanouir jusqu'à l'ombre de l'espoir. Son intelligence, par un bienfait signalé de la Providence, n'en reçut aucune atteinte et ses facultés demeurèrent intactes jusqu'à la dernière heure. Il trouva dans la foi chrétienne dont il avait toujours conservé le sentiment, et dans les secours de la Religion les consolations dont l'homme sent le besoin dans ses derniers moments. Il reçut le Saint-Viatique et l'Extrême-Onction avec les sentiments bien propres à toucher ceux qui en furent témoins.

Après cette attaque de paralysie, M. Quesnel vécut encore quelques semaines qu'il employa à se préparer davantage, par de pieux exercices, au moment suprême qui s'approchait visiblement.

Il eut la consolation de recevoir plusieurs fois la sainte communion et toujours avec une foi vive et une tendre piété. Tous ceux qui l'ont vu, dans ses derniers moments, ont admiré la vivacité des sentiments chrétiens qui l'animaient et plusieurs membres du clergé en ont été singulièrement édifiés. Nous sommes heureux de rendre ici un hommage mérité au dévouement du Rév. P. Schneider, un des membres de la Compagnie de Jésus, qui, en assistant M. Quesnel pendant sa maladie, sut gagner toute sa confiance par une piété solide et éclairée.

Les membres de la famille qui entouraient M. Quesnel, lui témoignèrent un dévouement filial et lui prodiguèrent jour et nuit les soins les plus affectueux et les plus empressés. Aussi fit-il voir combien il y était sensible en exprimant la crainte qu'ils ne s'épuisassent auprès de lui en veilles et en efforts pour le soulager. Ce sentiment lui faisait même désirer le moment qui l'enlèverait de ce monde.

Le temps approchait où cette belle existence allait s'éteindre. M. Quesnel, à la suite d'une agonie de quelques heures qui ne fut accompagnée d'aucune convulsion, expira doucement le 28 juillet 1866, vers 4½ de l'après-midi, environné de sa famille et assisté par le Rév. P. Schneider qui a recueilli son dernier soupir.

La plupart des contemporains de M. Quesnel l'ont précédé dans la tombe. L'absence de quelques autres ont privé l'auteur de cette notice biographique de renseignements qui auraient pu lui donner plus d'intérêt. Il n'a pu l'écrire, du moins en grande partie, que d'après des impressions, des souvenirs dont quelques-uns remontent à une époque assez éloignée de nous. Aussi, il ne se dissimule pas combien l'esquisse qu'il vient de tracer est imparfaite et combien elle est loin de rendre à une mémoire qui lui est chère toute la justice qui lui est due. Confiant dans l'avenir, il se flatte que plus tard, avec le secours de l'histoire, une plume plus habile complètera un portrait qui n'est ici qu'ébauché, et qui devra figurer parmi ceux des célébrités du Canada.—

Extrait de la *Minerve*.

Les Jeunes Converties. (1)

Nous avons à adresser nos félicitations à M. E. Senécal, éditeur, à l'égard de cet ouvrage intéressant des *Jeunes Converties*. C'est lui qui en a entrepris la publication, et il a eu la bonne idée d'en confier la traduction à l'Auteur distingué à qui nous devons le *Conseiller du Peuple* et plusieurs autres ouvrages utiles et remarquables. Nous souhaitons que M. l'Éditeur trouve un succès complet; cela l'encouragera sans doute à doter notre littérature d'autres publications importantes; et enfin nous serions heureux de contribuer à ce résultat, en recommandant dans les colonnes de l'*Echo* un ouvrage aussi louable, aussi intéressant, qui devrait se trouver au foyer de chaque famille chrétienne en Canada; c'est donc dans ce but que nous allons en exposer le sujet, avec quelques citations à l'appui.

* * *

Si vous avez jamais assisté aux solennités de fin d'année dans les couvents principaux de la Congrégation de Notre-Dame, du Sacré-Cœur, etc., vous aurez sans doute remarqué l'apparition de plusieurs jeunes filles dont l'extérieur et les traits rappellent facilement l'origine, et qui, malgré vos préventions légitimes contre les croyances auxquelles elles appartiennent, vous auront surpris agréablement par un ensemble de qualités qui semblent comme l'aurore des plus saintes et des meilleures espérances.

Outre les apparences d'une distinction toute native et les grâces naïves de la jeunesse, on aime à reconnaître à certains traits frappants qu'il y a là des âmes d'élite que le Seigneur, dans des desseins mystérieux, a retirées pour un temps des dangers du monde, du contact de l'erreur et comme du milieu de Babylonne.

Que deviendront-elles? Rien n'égale souvent la candeur de leur extérieur, la pureté de leur regard, le calme et la sérénité de leur front. A les voir si calmes, si modestes, on ne peut penser qu'elles ne soient vraiment de nobles filles, au cœur pur, à l'imagination délicate, à l'esprit intact et riche encore de tous ses premiers trésors.

Quoiqu'il en soit, rien ne nous rappelle plus ces pures et admirables figures dont Fra Angelo da Fiesole a rempli ses saints tableaux, et où, pour représenter ses vierges et ses anges, il a réuni tout ce que la création humaine offre de pur et de candide dans l'enfant, de chaste et d'innocent dans la jeune fille.

Quelle sera donc la destinée de ces jeunes existences au sortir des saintes limites du couvent? Voilà ce que l'on ne peut se demander que dans le secret et dans l'anxiété de l'âme, parce qu'on ne voudrait point contrister ces belles fêtes de la jeunesse. Mais comme on aimerait à avoir quelque lueur d'une pieuse confiance dans un avenir entouré de tant de nuages et d'incertitude; comme on bénirait celui qui alors pourrait nous faire entendre une parole de paix et d'espérance!

Or, le livre des *Jeunes Converties* répond éloquentement à une pareille question. Non, ce n'est pas en vain que l'on franchit le seuil des couvents, que l'on vient y abriter les pures années de sa jeunesse, et que

l'on vient se soumettre, au moins quelque temps, à la forte et salutaire discipline de la vie du cloître.

Ce n'est pas non plus sans résultat et sans fruit que de tendres parents ont vaincu bien des répugnances et des préjugés pour éloigner les objets de leur affection des dangers du monde, et les confier à l'éducation qui leur inspirait le plus de respect et de confiance.

Après avoir partagé, pendant des mois et des années, la vie de la retraite et de la prière, ces jeunes âmes, pour le plus grand nombre, sont revenues au foyer paternel avec des pensées meilleures, avec des volontés plus fortes, avec une estime qu'elles n'auraient jamais eues, pour la vérité, le bien, la sainteté.

Plusieurs sont allées plus loin, mais il faut se taire et respecter ces secrets du cœur, dont la révélation compromettrait la paix des familles, le travail que l'Esprit-Saint opère dans les âmes et l'intérêt de la religion même.

Enfin, quelques-unes, et ce sont les plus heureuses, ont pu, pour la gloire de la vérité, proclamer ses triomphes; elles ont surmonté toutes les difficultés qui s'opposaient à la profession libre de leurs convictions.

Par conséquent, avec quelle consolation ouvrira ces pages quiconque se sera inquiété de ces destinées si délicates, si intéressantes, mais si périlleuses! Avec quelles délices pieuses on verra le chemin qu'ont suivi ces jeunes âmes et les desseins de la Providence à leur égard!

Ce sera donc là une réponse bien consolante à une question si inquiétante et si redoutable; ce sera comme un enseignement salutaire pour tous ceux qui peuvent être utiles à des âmes placées dans des circonstances semblables. Et maintenant, après avoir fait pressentir l'objet de ce livre, entrons dans quelques détails.

* * *

Le neuf de février 1853, deux jeunes demoiselles Barlow, appartenant à une famille respectable de St. Albans, entrèrent au Couvent de la Congrégation de Notre-Dame à Montréal: l'aînée, âgée de 15 ans, se nommait Debbie, et l'autre, âgée de 13 ans, Helen. Leurs bons parents, appartenant à la religion protestante, avaient voulu avant tout choisir pour l'éducation de leurs enfants une maison qui leur donnât toute garantie morale, et après bien des réflexions, malgré une certaine répugnance, ils s'étaient décidés à les mettre dans un Couvent. On nous a conservé, dans la relation, quelques traits qui peuvent nous donner l'idée de ce qu'elles étaient alors, déjà grandes pour leur âge, avec des manières qui indiquaient à quelle famille riche et honorable elles appartenaient; enfin, toutes deux ayant un air ouvert et des plus intelligents.

La première impression de ces jeunes filles ne fut pas sans crainte et sans appréhension, comme on peut le présumer des préjugés de leur première éducation; c'est ce qu'exprima franchement Debbie en parlant des sentiments qu'elle éprouva lorsqu'elle passa sous la grande porte qui conduit de la rue Notre-Dame dans l'enceinte du Pensionnat: "les murailles du Couvent lui parurent si sombres, si affreuses, qu'à leur vue son cœur fut pénétré d'horreur et qu'elle éprouva une telle répugnance que rien au monde n'aurait pu la décider à

(1) Montréal: chez Eusèbe Senécal, Éditeur et chez les principaux libraires.

y rester, si elle n'avait pensé que c'était un devoir pour elle de sacrifier sa sensibilité, pour répondre à tous les soins que ses parents avaient pris pour lui procurer une bonne éducation."

Quelques jours se passèrent, et bien que Debbie se dit heureuse, et exprima sa reconnaissance de voir les Sœurs si dévouées et son étonnement de les trouver si aimables, cependant rien ne pouvait vaincre la réserve et la froideur que lui inspirait une vie si nouvelle pour elle.

Cependant, la noble jeune fille ne songeait qu'à consoler ses parents de la séparation qui leur avait été si pénible, et combattant généreusement toute appréhension personnelle, elle s'appliquait avec courage à tous les devoirs qui lui étaient proposés.

Ainsi s'écoulèrent les premières semaines, Debbie appréciant sans doute les moyens que l'on prend de rendre à ces jeunes filles la vie du Couvent aussi utile et précieuse qu'agréable, mais ne se départant pas de ce sérieux et cette réserve qui faisaient que, tandis que ses compagnes admiraient sa régularité, ses manières distinguées, son application qui était un modèle pour tout le pensionnat, cependant elles lui préféraient de beaucoup sa jeune sœur, dont l'extérieur aimable et ouvert charma et gagnait tous les cœurs.

Ce que l'on remarque le plus dès ses premières lettres, ce sont deux qualités qui faisaient le fonds de son âme, et qui semblent se développer toujours, par la fidélité généreuse avec laquelle Debbie s'y abandonne, quelles que puissent être toutes considérations extérieures : c'est d'abord une délicatesse exquise de cœur qui la rend sensible et reconnaissante pour toute marque d'égards, de soins et d'affection de la part de ses bonnes Maîtresses ou de la part de ses nouvelles compagnes ; c'est de plus une extrême justesse d'esprit qui lui fait noblement et généreusement discerner et proclamer le bien partout où elle le voit. C'étaient d'heureuses dispositions cultivées déjà par une noble et pieuse éducation au sein de la famille ; mais on voit, en suivant l'ordre des lettres, comme elles ne firent que se développer et grandir, à mesure que Dieu l'éclairait et parlait à son cœur.

Mais ces bonnes dispositions ne se voyent bien que dans les lettres, et il paraît que, comme dans certaines âmes fortement trempées, elles se manifestaient d'autant moins à la surface qu'elles étaient plus profondément entrées au plus intime du cœur.

Ainsi, dès le commencement de son séjour au couvent, elle écrivait ses pages les plus expressives sur la bonté et les qualités éminentes de ses maîtresses, sur la sagesse et l'utilité des saintes règles du pensionnat, mais en même temps son air grave et sérieux, le ton de ses conversations, son indifférence affectée au milieu des différents exercices du couvent, éloignaient, autant que possible, l'idée que ces choses avaient pu lui faire quelque impression ; de là la réserve de ses maîtresses avec elle, et même quelques reproches affectueux qu'elle reçut de la bonne sœur qui avait le plus de rapport avec elle et que Debbie avoue d'une manière charmante avoir parfaitement mérités.

Citons dans ces lettres ce qui peut justifier d'abord nos premières remarques.

"Février, 1853.

"MA CHÈRE MÈRE, — Me voilà dans un couvent (allez-vous rire à cette pensée?) occupée à vous écrire. Malgré mon aversion pour la religion catholique et les

diverses prières auxquelles il nous faut assister, je suis très-satisfaite

.....Les religieuses sont très-bonnes et il est impossible de ne pas les aimer; elles accordent à leurs élèves tout ce qu'elles désirent, autant du moins que cela peut leur être avantageux.....Helen est parfaitement satisfaite."

"1er mars.

"Nous sommes entrées mercredi, et avons été reçues avec beaucoup d'affabilité par les religieuses, dont vous ne pouvez vous former une idée; elles sont très-aimables et paraissent très-heureuses. Plusieurs d'entre elles m'ont paru tout-à-fait jeunes et remplies de qualités; et, si nous les possédions dans le monde, il est certain que nous verrions en elles un grand ornement pour la société. Elles ont pour leur religion un dévouement que je ne saurais exprimer. Elles nous présentèrent à quelques-unes des jeunes demoiselles, qui nous parurent très-aimables et qui s'employèrent de leur mieux pour nous faire visiter les divers appartements de la maison, et nous faire connaître le règlement des classes et tout ce qu'y s'y rattache."

Après ces lignes suit le détail de tout ce qui se passe dans un couvent depuis le commencement de la journée jusqu'au soir; le tout exprimé avec une justesse d'esprit et une cordialité qui paraissent, on ne peut plus, intéressantes de la part d'une jeune fille élevée dans des idées si différentes. Nous allons encore en voir une preuve dans les lignes suivantes :

"11 mars.

Je suis très-heureuse et je vous assure que vous ne devez point prendre de peine; les religieuses sont très-bonnes et tout autres que je me les étais imaginées; elles paraissent très-heureuses et s'amuse tout aussi bien qu'aucune personne dans le monde et peut-être mieux. Helen se dit très-satisfaite et ne veut pas que vous vous donniez d'inquiétude à cause d'elle. Je suis très-contente de ma maîtresse de musique."

Nous passons ensuite à une lettre écrite le 25 mars, c'est-à-dire six semaines après l'entrée de Debbie au couvent, et nous pouvons admirer comme elle avait déjà su apprécier toute l'excellence de la vie religieuse, d'après les modèles qu'elle avait sous les yeux, et qui remplissaient fidèlement et simplement leur devoir, sans se rendre compte de l'examen attentif auquel elles étaient soumises en ce moment. Mais laissons parler miss Debbie :

"25 mars.

"Je suis toujours heureuse dans mon nouveau séjour; rien ne s'oppose à notre bonheur, car c'est le désir de nos chères 'Tantes' que nous passions le temps d'une manière agréable. Oui elles cherchent notre bonheur autant que notre avancement dans la science. Je désirerais que vous puissiez voir les religieuses; vous seriez remplies d'admiration pour elles, si vous saviez quelle vie elles mènent. *Je le dis franchement*, il en est peu parmi nous qui fussent disposés à tout abandonner pour l'amour de Dieu, et à embrasser le genre de vie des religieuses. Le monde absorbe trop nos pensées et nos affections pour qu'on veuille le quitter; mais que fait une religieuse? Sans doute elle aime sa famille et ses parents, mais elle sacrifie tout pour Dieu; elle recevra sa récompense au ciel. Vous ne pouvez vous faire

une idée d'elles ! Le dévouement qu'elles ont pour leur religion, la douceur qui accompagne toutes leurs actions et leur *charité parfaite*, sont choses qu'on ne rencontre pas tous les jours dans la vie, je vous en assure. N'allez pas croire que je me laisse aller à l'enthousiasme quand je parle des religieuses, et que je doive un jour suivre leurs traces. Non, je ne suis pas encore assez sage pour cela. Je ne pense pas qu'il me fût possible de faire ce qu'elles font. Seulement, je pense que ce sont des *chrétiennes* dans toute la force de l'expression, et quiconque vient à les connaître doit nécessairement, et en bien peu de temps, les juger ainsi. Vous me pardonnerez de consacrer une si grande partie de ma lettre à mes 'Tantes.' Je voudrais seulement que vous les vissiez, et je vous assure que l'opinion que vous avez d'elles serait bientôt réformée."

On voit ainsi, dans ces premières lettres, les trésors admirables de sensibilité et de délicatesse dont était rempli le cœur de cette jeune enfant : elle est toute occupée à calmer les peines de sa bonne mère et dans ce but elle multiplie les assurances de son bonheur et de son contentement ; enfin, elle revient sans cesse sur la reconnaissance que lui inspirent les soins des bonnes sœurs, et sur l'admiration que le spectacle de leurs vertus excite en elle ; mais dans le même moment, elle était bien éloignée dans ses rapports extérieurs de révéler rien de semblable ; pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire ces quelques lignes de son historien :

"Pendant les premiers mois qu'elle passa au couvent, Debbie, bien qu'elle fût d'une politesse exquise pour toutes les personnes qui l'entouraient, observa toutefois une stricte réserve, surtout à l'égard des religieuses, évitant d'entrer en conversation avec elles, ou de former aucune liaison intime avec aucune de ses jeunes compagnes, qui, tandis qu'elles admiraient les charmes de sa personne et de ses manières, et qu'elles respectaient les talents qui assuraient toujours à leur jeune antagoniste une place d'honneur dans la classe, éprouvaient cependant plus d'attrait pour l'aimable gaieté et la franchise ingénue de sa sœur."

Debbie même se plaignait que dans le carême on consacra tant de temps à l'étude de la religion et aux exercices de piété. Elle écoutait avec attention les instructions, mais il lui arrivait rarement de faire quelques réflexions sur ces entretiens. Elle ne confiait à personne ses impressions, quoiqu'elles fussent déjà profondes dans son cœur ; enfin, elle ne donnait aucune marque particulière de respect aux cérémonies religieuses qui les avaient produites, se contentant de se conformer extérieurement à ce que la règle impose à toutes les élèves indistinctement.

Une seconde remarque que l'on peut faire en lisant attentivement ses lettres, c'est, avec cette délicatesse si grande de sentiment, l'extrême justesse d'esprit qui distinguait cette âme si richement douée : nous ne pouvons en donner toutes les preuves que nous avons sous les yeux, car il faudrait citer toutes les lettres, mais nous chercherons à en extraire au moins quelques-uns des passages les plus frappants.

Arrivée au couvent, elle voit la règle, la discipline, la pratique de ces vertus qui la captivent et soumettent son esprit, et elle montre en tous ses jugements, cet esprit net, clair et ferme qui la caractérise et dont elle suivait toujours généreusement les inspirations les plus intimes. Un jour, elle trouve le livre intitulé : *la règle*

de Foi, livre si sérieux, que les sœurs ne voulaient d'abord pas lui laisser lire, en pensant qu'il était trop au-dessus de la portée d'un esprit de quinze ans ; enfin, on le lui abandonne et elle y trouve un tel attrait, que depuis ce temps elle conserva pour les ouvrages du même genre beaucoup plus de goût et d'estime que pour aucun ouvrage de récréation et d'amusement.

Aux solennités du carême et de la semaine sainte, il arriva un incident qui fit encore paraître, d'une manière éclatante, cette netteté d'un esprit qui la faisait si facilement adhérer à la vérité dès qu'elle lui était montrée ; Debbie avait vu tous les préparatifs des saintes cérémonies, et alors elle s'en alla vers l'une des sœurs lui avouer avec sincérité qu'elle ne savait que devenir pendant les longs offices qui devaient avoir lieu à la chapelle.

"Mais, lui dit la sœur, est-ce que notre Divin Rédempteur n'est pas mort pour vous aussi bien que pour les autres ? — Oui, ma Tante, je le pense bien. — Eh ! quoi ? ne pouvez-vous pas lui offrir vos actions de grâces pour les infinies miséricordes qu'il nous a témoignées dans le grand sacrifice du calvaire, et vous anéantir dans un sentiment d'humble repentir pour vos péchés, qui ont rendu ce sacrifice nécessaire, méditant attentivement ces grandes vérités, au moins dans ce jour, consacré d'une manière solennelle pour les rappeler vivement à l'esprit des chrétiens, après tout ce que ce divin Sauveur a fait et souffert pour vous ?" Ces paroles de la bonne sœur firent sur Debbie une telle impression qu'elle passa une grande partie de la journée dans la chapelle du pensionnat, versant des larmes.

Ainsi donc, il suffisait d'une parole dont elle reconnaissait la justesse pour conquérir tout son assentiment ; mais en même temps, nous dit l'historien de sa vie, elle ne voulait pas que chacun pût deviner les impressions de son cœur. Afin de ne pas attirer l'attention de sa sœur ou de ses compagnes, elle sortait de temps à autre, et passait parmi les élèves, dans différentes salles, afin qu'on pût dire, si l'on s'informait d'elle, qu'on venait de la voir ; puis elle retournait à sa place de prédilection, dans un coin obscur de la chapelle, pour réfléchir sur ses péchés et la grande expiation qui avait été offerte pour eux, et pour les pleurer avec de grands sentiments de contrition. Plusieurs des élèves la virent à différentes reprises dans la journée, et dirent à la religieuse dont nous avons parlé plus haut que Debbie Barlow était agenouillée dans la chapelle, et qu'elle pleurait beaucoup ; on leur dit de ne pas en parler, et de ne pas même remarquer la chose.

A partir de ce moment, un changement considérable s'était accompli dans l'âme de la jeune fille ; elle n'assistait pas aux exercices de piété sans donner des marques de ce qu'elle éprouvait en elle-même ; elle ne craignit pas de faire soupçonner la conviction qui commençait à envahir son cœur, et elle demanda une médaille à l'une des sœurs, tandis qu'elle suppliait l'une de ses compagnes de demander au Seigneur pour elle les lumières dont elle comprenait le besoin ; enfin, le moment des vacances étant arrivé, quelques jours avant la sortie, elle écrivit à sa bonne mère une lettre, où, sans dévoiler le chemin qu'elle avait fait vers la vérité, elle s'exprimait de manière à faire comprendre quelles fortes impressions les jours passés au couvent avaient faites dans son cœur. Citons cette lettre toute remplie d'émotion et l'une des plus belles qu'elle ait écrites :

“ Juillet 1853.

“ Six mois, est-il bien possible qu'il y a déjà si longtemps que je suis au couvent ? Il me semble que je n'y ai passé que quelques jours dont rien n'a troublé le calme. Car quels sont les soucis que nous rencontrons pendant notre séjour au pensionnat ? Rien. Ils s'évanouissent avec le soleil couchant, ne laissant sur nos cœurs aucune empreinte de chagrin. Ici, dans ce tranquille séjour où l'on ne respire que l'union et la charité, comment la tristesse pourrait-elle venir altérer la joie de nos cœurs ? Non ! — et maintenant que je vais quitter cette maison, la plus chère à mon cœur après la maison paternelle, je voudrais exprimer mon admiration pour l'enseignement que nous y recevons, mon amour et ma reconnaissance pour mes maîtresses. Mais quelle plume peut décrire les sentiments d'un cœur véritablement reconnaissant ? Ah ! il en faudrait une plus habile que la mienne. Je suis tentée de la laisser échapper de mes mains et de m'écrier : les paroles sont impuissantes à rendre ces sentiments ! Tous les jours, j'ai vu quelque chose de plus à admirer, à aimer ; tous les jours, j'ai découvert quelque nouvel exemple du dévouement de ces religieuses sous les soins desquelles nous avons été placées, quelque nouveau témoignage de leur tendre sollicitude pour notre bonheur. Tantôt, c'était quelques paroles d'encouragement, tantôt quelques bons conseils, dont l'objet était toujours d'aplanir les petites difficultés que nous rencontrions, et de nous faire avancer dans la voie du devoir, en même temps qu'ils pénétraient nos âmes des sentiments de la plus vive reconnaissance pour celles que nous regardons à juste titre comme nos meilleures amies. Et maintenant que nous allons nous séparer, mes bien-aimées compagnes, ayons toujours présents à l'esprit les sages avis que nous avons reçus. Quelques-unes, en quittant cette maison, lui disent un dernier adieu ; pour moi, il m'est donné de me complaire dans la douce pensée que je reverrai ce séjour bien-aimé où j'ai coulé des jours si heureux, et dont le souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire.”

On peut comprendre la différence des sentiments de Miss Debbie, et le chemin que son âme avait fait depuis son entrée au couvent jusqu'au jour des vacances, en lisant ces quelques mots quelle trace sur son journal, plus tard : “ J'entrai au couvent, pour la première fois, le 9 de février 1853, et je le quittai le 15 de juillet de la même année. Ces deux jours ont été les plus malheureux de ma vie, mais eu égard à des causes bien différentes : la première, parce que je ne voulais pas demeurer dans le couvent ; la seconde, parce que je ne voulais pas le quitter.”

Lorsque Debbie retourna dans sa famille, dit son biographe, et quelle se trouva de nouveau au milieu de ses amies d'enfance, il n'y eut chez tous qu'une voix pour reconnaître les progrès qu'elle avait faits, et pour louer les qualités de son esprit et la noble distinction de son extérieur. Elle brillait à la fois par une candeur et une simplicité qui montraient qu'elle n'avait rien perdu des pures et saintes qualités de l'enfance, mais en même temps l'on voyait dans ses traits la marque d'une intelligence mûrie par la réflexion, la retraite et les journées bien employées et laborieuses du couvent. On voyait plus encore, l'expression d'une âme qui s'élevait au-dessus des choses de la terre pour aller chercher plus haut l'objet de ses désirs et de ses affections. Mais comme en toutes ces âmes auxquelles

Dieu se révèle et se fait entendre de plus près, rien n'égalait le charme de ses manières. Son front reflétait la candeur et la sincérité ingénue de son âme ; un doux sourire régnait sur ses lèvres, et ses traits, empreints de la fraîcheur de la jeunesse, changeaient d'expression avec une naïve gravité, passant rapidement d'un sentiment à un autre, selon que son tendre et sensible cœur en était affecté.

Quelques-uns de ces traits que nous employons pour représenter Debbie sont empruntés à un célèbre portrait tracé par le grand Cardinal Wiseman, mais ils nous sont garantis ressemblants par ceux qui eurent l'avantage de voir assez longtemps la jeune fille, vers ce temps, pour pouvoir la juger et se rendre compte de tout ce qu'il y avait déjà de riches qualités en elle.

Cependant, avec tous ces avantages, telle était l'extrême réserve de la jeune fille, et un sentiment de modestie de cette âme jeune encore et qui osait à peine se révéler dans ce qu'il y avait de meilleur en elle, que ses maîtresses avaient cru devoir lui adresser à ce sujet quelques reproches, craignant sagement qu'elle ne poussât ces belles qualités à l'excès, ou voulant la mettre en demeure de s'ouvrir franchement à celles qui du reste avaient conquis toute son affection, son respect et sa confiance. Mais c'est que déjà un grand combat avait commencé en cette âme qu'elle n'osait s'avouer à elle-même ; ce n'est que plus tard quelle se décida à en parler, en une lettre qui nous semble un chef-d'œuvre de délicatesse et d'expression. Dieu l'attirait vers lui, mais elle ne le reconnaissait pas encore, et ne comprenant pas les causes du trouble et du malaise de son âme éloignée de la vérité, elle n'osait rien dire de l'amertume de ce cœur qui n'avait pu rencontrer celui-là seul qui pouvait lui donner son repos. En cette lettre, il y a des accents admirables et qui rappellent, nous ne voudrions pas dire par la puissance, mais par le ton de l'expression, ce qu'il y a de plus poignant dans certains chefs-d'œuvre, où des âmes d'élite éloignées de Dieu, ont révélé leurs angoisses et leurs tourments :

“ Ma chère Tante,

.....
“ Vous rappelez-vous ce que vous me dites peu de temps avant mon départ du couvent ? *Jamais, non jamais* je n'ai pu l'oublier, non plus que les circonstances qui vous portèrent à me parler ainsi.

“ Je ne vous blâme pas ; vous aviez cru ce que l'on vous avait dit, et moi j'étais trop *fière* pour m'expliquer avant que vous m'eussiez demandé des explications. Vous ai-je jamais dit qu'avant d'aller au couvent, Dieu m'avait appelée à devenir catholique ; ou plutôt qu'il m'avait fait connaître que je trouverais la *paix* et la *vérité* dans le sein de l'Eglise catholique ; et que ma mère avait trouvé un jour dans ma chambre un livre que je lisais, et qu'elle me défendit de continuer cette lecture ? Je mis le livre de côté, car je ne voulais pas désobéir ; mais je n'ai jamais oublié l'impression que j'avais reçue. Et quand, quelque temps après, elle me dit que je devais aller au couvent, comme je pleurai de joie, et comme le temps me parut long jusqu'à ce que j'y fusse rendue ! Vous ai-je jamais dit toutes ces choses ? Je ne le pense pas, et cependant, c'est la vérité. Que de fois j'ai désiré *vous* faire connaître mes sentiments, mais je ne le *pouvais pas* ; seulement, bien souvent j'ai été

sur le point de vous ouvrir mon cœur, et quelques paroles m'auraient épargné des chagrins inexprimables ; mais le temps se passait, ces paroles n'étaient pas dites, et je vous quittais plus malheureuse que je ne l'étais auparavant ; et c'est alors qu'il m'arrivait de faire des choses qui ne manquaient pas de mécontenter beaucoup mes maîtresses. Telle est ma nature. Les dernières semaines que je passai au couvent, j'étais devenue indifférente à toute chose, même complètement indifférente pour les personnes. Je n'étais pas aimée ; personne ne pouvait me comprendre, pas même vous, ma tante ; je comprimais donc tous mes sentiments ; seulement, la nuit, quand toutes les autres reposaient, je donnais un libre cours à ma peine. Souvent je quittais mon lit et me rendais à la chapelle, et j'y restais agenouillée jusqu'à ce que je craignisse d'être surprise ; puis je retournais à mon lit et je pleurais jusqu'à ce que je succombasse au sommeil.....etc., etc."

Nous n'en dirons pas davantage pour cette première période de la vie de Debbie ; nous la terminons par cette lettre qui explique si bien l'état de son cœur quand elle était au couvent et qui fait pressentir les luttes qui lui restaient encore à soutenir. C'est ce qui nous reste maintenant à exposer pour compléter l'analyse de cet admirable livre.

(A continuer.)

Les Misères du Génie.

Vers le milieu du XV^e siècle, à l'heure où un modeste sacristain de la cathédrale de Harlem, Laurent Koster, ébauchait en Hollande cette merveilleuse invention qui se nomme l'Imprimerie et qu'acheva, dans Strasbourg, Jean de Guttemberg, la Providence faisait naître en Italie, au bord du golfe de Gênes, le révélateur d'un nouveau monde.

Fils d'un simple cardeur de laines, Christophe Colomb (c'est le nom de ce grand inspiré) était le premier né de quatre frères qui devaient hériter un jour de sa gloire et de ses malheurs.

La mer et les cieux furent les premiers spectacles de son enfance rêveuse. Promené tout petit sur les grèves du golfe, il souriait au balancement des navires. En grandissant, il les suivait du désir dans leur sillage, et pleurait de ne plus les voir quand leur plus haute vergue avait disparu sous l'horizon.

Dans les républiques industrielles du moyen-âge, telles que Venise, Florence, Gênes, le travail était une noblesse. Les citoyens dirigeaient leurs enfants dans ces voies ; le premier droit de l'adolescence se constatait par un libre choix du métier qui devait augmenter la fortune de la famille, et les professions les plus honorées étaient celles dont l'exercice utile pouvait ajouter un fleuron à la couronne de la patrie.

Le cardeur de laine possédait une assez large aisance. Apercevant de bonne heure les penchants de son fils aîné, sa tendresse comme son devoir lui faisaient une loi d'en développer l'essor. Il conduisit Christophe aux écoles de Pavie, où des maîtres d'élite devaient lui enseigner la géographie, les mathématiques, l'astronomie : trois sciences élémentaires pour tout apprenti navigateur.

Le savoir, en ce temps-là, ne s'étendait pas loin. A quatorze ans, le petit Colomb n'avait plus rien à appren-

dre que de son génie, si Dieu voulait qu'il en eût. Mais le génie, pour se produire, a besoin d'occasions. Or, le fils de l'artisan génois était né dans une sphère trop inférieure pour qu'on s'avisât de soupçonner en lui d'autres chances de fortune que celle de devenir pilote aux gages de quelque armateur du commerce. Au retour de l'école de Pavie, son père le jeta comme matelot volontaire sur une felouque marchande, pour courir les hasards de la mer aussi longtemps et aussi loin qu'il plairait à Dieu.

Des années s'écoulèrent dans cet obscur métier. Quand le ciel donnait au navire une paisible navigation, Christophe Colomb mettait à profit ses loisirs pour compléter son instruction. On le voyait se poser des problèmes et ménager, pour les résoudre, le temps que ses compagnons prodiguaient au jeu ou au sommeil. On l'appelait par dérision *le Savant* ; mais il souffrait l'ironie sans se plaindre ; il semblait qu'un pressentiment lui eût annoncé de bonne heure que la patience devait être l'étoffe de son avenir.

Il arriva qu'un jour la république de Gênes, qui ne comptait jamais les forces des ennemis qu'elle se donnait, prit querelle avec l'Espagne. Par ordre du Sénat, toute la marine marchande fut armée en guerre. De matelot devenu soldat, Christophe Colomb fit preuve de vaillance et j'ai lu, quelque part, qu'il se distingua dans un grade d'officier subalterne ; mais ce n'était point aux batailles que l'appelait son destin. Le navire qu'il montait fut incendié dans la rade de Lisbonne, et Christophe, échappé au naufrage, gagna la terre de Portugal où on le retint prisonnier sur parole.

Il fallait vivre. Le jeune Génois se fit géographe pour utiliser ce qu'il avait appris ; et pour moins regretter sa famille et sa patrie, il épousa la détresse d'une pauvre orpheline italienne. La Providence augmenta bientôt d'un fils ce ménage qu'une mutuelle et sainte tendresse consolait d'une vie presque indigente sur la terre étrangère. Les jeunes époux se confiaient à Dieu, en s'appuyant l'un sur l'autre dans les sentiers d'une pieuse résignation.

Cependant, l'obscur atelier de cartes de géographie ne pouvait contenir les secrètes aspirations de Colomb vers un plus haut avenir. Ses relations de travail attiraient de temps en temps chez lui des marins arrivant d'expéditions lointaines, la tête pleine de souvenirs, le cœur plein de projets.

Le Portugal, en ce temps-là, tournait toute son activité vers les découvertes maritimes. Depuis le ministre d'Etat, jusqu'au dernier homme du peuple, tout le monde y rêvait d'aventures, dont la mémoire encore récente des dernières Croisades poussait le goût jusqu'à la passion. En écoutant les récits des voyageurs, Colomb, à travers leurs fables, car les voyageurs mentent bien souvent, cherchait quelque fil conducteur vers des vérités ignorées.

Il tourmentait ses cartes marines en y pointant des régions supposées par ses rêves, et en interrogeant, dans ses longues promenades, l'immensité de l'océan Atlantique, où se perdait comme un filet d'eau le large cours du Tage, il s'écriait, la fièvre au front : " Ces vagues qui roulent vers l'extrême Occident doivent s'y arrêter au bord d'un monde, car la main de Dieu a marqué de tous côtés une limite aux abîmes. "

Cette parole était l'acte de foi de son génie en travail. Il croyait voir se réaliser, derrière cette image splendide

de la Bible, les légendes qui parlaient aux navigateurs de côtes entrevues du sommet des Açores, d'îles immobiles ou flottantes, qui se montraient par des temps sereins et qui disparaissaient ou s'éloignaient sans fin quand des pilotes téméraires cherchaient à en approcher.

Un voyageur vénitien, Marco Polo, qu'on regardait alors comme un inventeur de fables, mais dont le temps a justifié la véracité, racontait à toute l'Europe l'histoire des empires et des civilisations de l'Inde et de la Chine qu'il avait visités, et que l'on supposait se plonger là où s'étendent en réalité les deux Amériques actuellement connues.

Colomb, lui-même, se flattait de trouver, à l'extrémité de l'Atlantique, ces patries de l'or, des perles et des parfums, dont le grand roi Salomon tirait ses richesses; cet Ophir de la Bible, recouvert à travers les siècles, des nuages d'un lointain fantastique. Ce n'était pas un continent *nouveau*, mais un continent *perdu* qu'il cherchait. L'attrait du merveilleux le menait à la réalité par des routes semées de prestiges.

Il entrevoyait, dans ces calculs, d'après Ptolémée, le plus fameux des géographes antiques, et d'après les savants arabes, que la terre est un *globe* dont on peut faire le tour; mais il estimait ce globe moins vaste qu'il n'est, de quelques mille lieues. Il s'imagina, en conséquence, que l'étendue de mer à parcourir, pour arriver à ces terres inconnues de l'Inde, était moins immense que les navigateurs ne le pensaient. L'existence de ces terres lui semblait confirmée par les témoignages étranges des pilotes qui s'étaient avancés le plus loin au-delà des îles Açores. Les uns avaient vu flotter sur les vagues des branches d'arbres inconnus en Occident; les autres des morceaux de bois sculptés, mais qui n'avaient pas été travaillés à l'aide d'outils européens; ceux-ci des sapins monstrueux creusés en canots, et qui pouvaient porter cent hommes; ceux-là, des roseaux gigantesques; d'autres, enfin, des cadavres d'hommes dont les traits ne rappelaient en rien les races de l'ancien monde.

Tous ces indices révélés de temps à autre par les tempêtes de l'Océan, et aussi je ne sais quel instinct qui précède toujours les réalités, comme l'ombre précède le corps quand on a le soleil derrière soi, annonçaient au vulgaire des merveilles; à Colomb, des terres existantes au-delà des plages écrites sur les mappemondes par la main des géographes.

Mais la circonférence du globe, encore mal connue des savants, laissait aux conjectures l'étendue de mer qu'il fallait traverser pour atteindre ces régions peut-être imaginaires. Les uns la croyaient incommensurable; les autres se la figuraient comme une espèce d'éther profond et sans bornes, dans lequel les navigateurs s'égareraient, comme aujourd'hui les aéronautes dans les déserts du firmament. Le plus grand nombre, ignorant les lois de la pesanteur et de l'attraction qui rappellent tous les corps au centre du système terrestre, croyaient que des navires portés par le hasard vers les Antipodes tomberaient tout à coup dans un vide infini.

De ces préjugés sur la nature de l'Océan, se composait une terreur générale que la lenteur de la science ne pouvait de longtemps dissiper. C'était la lutte de l'esprit humain contre l'attraction qu'exercent les abîmes; pour oser la tenter, ne fallait-il pas plus qu'un homme?..

Voilà cependant le champ sans bornes où s'élançait

Colomb, le long de ses nuits laborieuses que désertait peu à peu le sommeil.

Fatigué d'errer autour des théories contradictoires de son siècle, il fait halte un jour au milieu de ces incertitudes, et trace résolument, sur la carte des mystères atlantiques, une ligne *droite* qui plonge dans l'Océan à travers tous les hasards de l'inconnu.

C'est son deuxième acte de foi.

La foi mène à tout. Voilà que l'obscur géographe, confiant en Dieu plus qu'en lui-même, ne craint pas de braver seul les oppositions de l'ignorance, et sollicite tout à coup une audience du roi de Portugal, Juan II.

Sa pauvreté le fait longtemps éconduire; mais à force de persévérance, il obtient la permission de se glisser entre les gardes, à l'heure où le roi sort du palais pour sa promenade quotidienne.

— Qu'est-ce que cet homme? demanda le monarque.

— Seigneur, répond Colomb avec une fermeté modeste, cet homme est un esprit convaincu, qui demande au pouvoir la réalisation d'une vérité. Cet homme a reçu de Dieu un trait de lumière, et Dieu vous a donné la puissance. A cet homme donc, par vous, la gloire! A vous, par cet homme, la plus haute fortune qui puisse combler un vœu royal!..

Et, en même temps, il présente à Juan II le mémoire et la carte qui contiennent ses projets.

Les courtisans sourient avec un muet dédain; à voir ce sourire, le roi du Portugal, un moment ému par l'étrangeté de cette rencontre, a repris sa froide indifférence.

— Pauvre fou, dit-il à Colomb, aurais-tu trouvé le secret de faire de l'or? ... Ton costume n'en serait pas la preuve.

— De l'or!... s'écrie Colomb, mais il y en a plein les veines de la terre!.. De l'or!.. Ah! seigneur, j'ai mieux que cela: je vous offre l'empire d'un nouveau monde!..

— Il est bien pauvre, si tu en arrives, et que veux-tu que j'en fasse? réplique Juan II, en laissant tomber un regard de pitié sur le génie inconnu qui frissonne d'angoisse à deux pas de lui. — Je t'offre, ajoute-t-il, une place dans un hospice.

Et le monarque poursuit son chemin en jetant sa bourse aux pieds de Colomb.

Le Génois pâlit et ne la releva point.

On se demande peut-être pourquoi Juan II, ni personne de sa cour, ne daigne honorer d'un coup d'œil le mémoire du pauvre Colomb, puisqu'on avait tant fait que de lui accorder une espèce d'audience.

C'est que le quinzième siècle était un siècle en travail d'une foule d'aspirations étranges vers l'inconnu. Les croisades, ces héroïques pèlerinages de l'Europe chrétienne aux plages d'Orient, avaient imprimé un mouvement de prodigieuse exaltation aux facultés de l'esprit humain. Tandis que Colomb demandait à la science la révélation d'un hémisphère, des fous, sublimes si vous le voulez, mais enfin des fous, rapportaient chaque jour de leurs fantastiques voyages des visions plus fantastiques encore.

Il n'y avait pas longtemps qu'on avait vu arriver à Lisbonne un vieux pilote, dont l'imagination bouleversée par les tempêtes, racontait avec enthousiasme des histoires d'un autre monde. Il prétendait avoir visité, mais il ne savait plus en quel lieu de la mer occidentale, une île fort lointaine, habitée par des chrétiens dont les ancêtres s'étaient enfuis d'Espagne à l'époque

de la conquête de ce pays par les Arabes. Ces exilés, conduits par la Providence, avaient abordé sur cette île inconnue, mais couverte de toutes les richesses d'un perpétuel printemps, et y avaient fondé sept villes gouvernées par sept évêques. Une tradition âgée de plusieurs siècles disait effectivement que sept évêques espagnols chassés de leurs diocèses par l'invasion des Mahométans, s'étaient enfuis sur des barques avec les débris de leur peuple. Mais l'Océan qui leur avait ouvert ses plaines sans route et sans horizon s'était refermé sur leur destinée, et, jusqu'au récit du vieux pilote, cet impénétrable mystère s'était de plus en plus enfoncé dans les limbes de l'oubli.

Or ce même pilote, nommé Fernando de Ulmo, que l'on avait recueilli mourant sur un débris de navire fracassé, pouvait bien avoir noyé sa raison dans son naufrage. Quelle tête saine se fût donc avisée de croire au merveilleux chaos de ses visions, quand on l'écouait conter aux bateliers du Tage ébahis les étrangetés de son dernier voyage ?...

Dans cette île du mystère, disait Fernando, sont soigneusement rapportés et conservés par les *génies de la mer*, tous les trésors qu'ont dévorés ses abîmes. Dans les cavernes des rivages sont amoncelés des lingots d'or, des caisses de perles, de riches ballots d'étoffes orientales; dans ces ténébreuses retraites, l'on voit scintiller le diamant et briller les feux de l'escarboucle. Là, mouillent dans des baies et des ports profonds bien des vaisseaux enchaînés par un *charme* magique, et depuis longtemps oubliés par leurs propriétaires ruinés. Là aussi, les équipages que l'on croit ensevelis par le naufrage dorment depuis des siècles, ou parcourent des rivages enchantés, dans un doux oubli de toutes choses.

Comment le vieux pilote avait-il quitté cette patrie des prodiges ? quelle chance de mer l'y avait poussé, quel accident l'en avait éloigné ou banni ? c'était un autre mystère, dont Fernando de Ulmo ne donnait point la clef. Il demandait une flotte, une escadre, un vaisseau, une barque, même un simple radeau pour essayer de retrouver sa chimère. Il avait promis au Portugal un monde entrevu par ses rêves, comme Colomb offrait un monde entrevu par ses calculs positifs. On avait mené doucement le pauvre marin dans un hospice d'aliénés, où il avait exhalé son dernier souffle sans souffrir et sans cesser de rêver.

Le roi de Portugal venait d'offrir la même faveur à un autre fou qui se nommait Colomb.

(A continuer.)

De l'Autorité en Philosophie.

LIVRE PREMIER.

RÉALITÉ DE L'AUTORITÉ HUMAINE EN MATIÈRE DE PHILOSOPHIE.

CHAPITRE IV.

Nécessité de la soumission à l'autorité humaine, en matière de doctrine philosophique, ou du moins de la prise en considération de cette autorité, prouvée par l'histoire de la philosophie. — Conséquence de cette nécessité.

(Suite.)

Tandis que les Cyréniens, et ensuite, à leur exemple,

les épicuriens s'abattaient sur la matière, Pyrrhon d'Elée posait les fondemens de l'école sceptique. Selon lui, il n'y a rien de certain, et à toute raison on peut opposer une raison contraire au moins probable.

Par les soins et les travaux d'Arcésilas et de Carnéades, le scepticisme, et même un scepticisme plus hardi que celui de Pyrrhon d'Elée, devient la doctrine prédominante de la deuxième ou moyenne, et de la troisième *Académie*, continuation de l'ancienne *Académie* ou école de Platon.

Dans le Lycée ou l'école aristotélicienne, on trouve des matérialistes, tels que Dicarque de Messine et Aristoxène de Tarente. Celui-ci prétendait que l'âme était une harmonie produite par le corps, et celui-là une force vitale, naturelle à l'organisme. Straton de Lampsaque, successeur de Théophraste, choisi par Aristote pour le remplacer au Lycée, enseignait qu'on ne devait point attribuer à l'action d'un être spirituel, mais bien à la puissance des causes physiques, la formation et la conservation de l'univers. Aussi fut-il, et non sans fondement, accusé d'athéisme. Ses opinions ont à cet égard une analogie manifeste avec celles d'Epicure.

Voilà comment la philosophie grecque popularisée à Rome vers les derniers temps de la république, battait en ruine chacun des articles du symbole de l'humanité.

Or, comme les diverses écoles qui la représentent s'étaient toujours, depuis l'origine, réciproquement combattues; de plus, comme elles allaient se divisant et se subdivisant toujours davantage, à mesure qu'elles s'éloignaient de leurs fondateurs, les esprits découragés, fatigués et vaineux par les efforts d'une lutte si longue, si opiniâtre et si stérile, ne virent pas de plus sage parti que celui du doute universel. Ainsi le scepticisme, qui, depuis l'époque fatale de la sophistique, n'avait cessé de s'agiter au fond de la philosophie grecque, et de lui ronger le sein comme un chancre impur, l'enveloppa presque toute entière, au jour de sa décrépitude. Et ce ne fut pas le scepticisme puéril et badin des sophistes contemporains de Socrate, mais le scepticisme du vieillard, triste et soucieux.

Aénéside ou Aénéside de Crète l'importa à Rome où il fut cultivé et développé par Zeuxippe, Antiochus de Laodicée, Menodote, Théodos, Hérodote de Tarse; mais surtout par Sextus l'Empirique, le plus fameux champion du Pyrrhonisme parmi les anciens, et qui le constitua et l'organisa de telle sorte, que ceux qui l'ont suivi plus tard n'ont rien ajouté de fondamental à sa doctrine.

Tandis que la philosophie grecque expire dans le doute qui la recouvre comme un suaire, d'un petit pays de l'Orient sort une philosophie nouvelle, dont la destinée est la régénération du monde: philosophie divine, elle ajoutera beaucoup au symbole de l'humanité, et, sans le contredire jamais, le développera, le précisera, le fixera avec une autorité souveraine.

Cependant, autour d'elle, pour l'anéantir, apparaît bientôt l'individualisme aux mille et une formes.

Voici venir d'abord les Gnostiques Dualistes et Panthéistes: Valentin, Apelles, Carpocrate, Epiphane, panthéistes; Saturnin, Bardesanes, Basilides, Dualistes-panthéistes.

Manès et les manichéens les suivent de près, et ne le leur cèdent guère à l'endroit de l'immoralité, conséquence logiquement nécessaire du panthéisme et du dualisme.

Pendant que Manès ou Manichéïe infestait la Perse de ses erreurs, les néoplatoniciens d'Alexandrie s'efforçaient d'opposer une digue au torrent du Christianisme qui menaçait de tout envahir. Ils espèrent arrêter sa marche au moyen des forces combinées du polythéisme et de la philosophie. De là l'éclectisme, système fameux qui avait pour but de manifester au grand jour l'unité radicale prétendue de toutes les philosophies et de tous les cultes polythéistes. Le résultat fondamental des travaux des éclectiques Alexandrins, Plotin, Porphyre, Jamblique, Hiéroclès et Proclus, fut l'hypothèse panthéiste de l'émanation.

L'unité première, pure, absolue, où n'existe aucune distinction, se développe, selon Plotin, en deux émanations décroissantes : l'intelligence et l'âme ; selon Proclus, en trois émanations décroissantes, l'être qui engendre l'intelligence, l'intelligence qui engendre l'âme, l'âme qui engendre toutes choses.

Vainqueur de la force brutale, le Christianisme l'emporte aussi sur la philosophie du polythéisme. Peu à peu et à la suite de terribles luttes, il se soumit l'esprit philosophique, à tel point que l'on proclama, pendant longtemps, et sans réclamation de grande conséquence, la philosophie *servante* de la théologie. L'individualisme, alors dompté, semblait en général porter le joug avec assez de soumission, quoique çà et là, de temps à autre, il regimbât avec force. Mais au seizième siècle, les passions humaines ayant tout préparé pour son émancipation absolue, il se révolta furieux, et signala son audace en religion comme en philosophie. Conformément à notre but, nous n'avons à suivre le mouvement individualiste, et à constater ses résultats que dans le domaine des doctrines philosophiques.

Le doute méthodique ou fictif de Descartes, que la logique du temps doit bientôt transformer en doute positif et réel, découvre à l'individualisme un horizon immense. Ivre de joie, ce *ravageur* incomparable des régions intellectuelles, envahit dans peu, malgré de vives résistances, une foule d'esprits et par eux renouvelle tous ses écarts d'autrefois.

Le juif hollandais, Spinoza, aux théories duquel avait prélué Jordan-Bruno, vers la fin du seizième siècle, entreprit de raviver le panthéisme antique. Il n'y a, selon lui, qu'une seule substance, qui revêt deux attributs principaux, l'esprit et la matière, ou la pensée et l'étendue. De la pensée et de l'étendue dérive le nombre infini de modes sous lesquels elle se voile. La substance unique est infinie, indivisible, immuable en elle-même ; mais finie, variable et divisible dans ses modes. Ceux-ci se produisent toujours nécessairement. Tout est Dieu, telle est la formule suprême du spinozisme, système souverainement absurde, que son auteur, pour en assurer davantage le succès, a pris grand soin d'envelopper de ténèbres.

En Angleterre, la philosophie individualiste produit le sensualisme de Bacon et de Locke, le matérialisme et l'athéisme de Hobbes, avec leurs conséquences naïvement déduites ; l'idéalisme de Berkeley et le scepticisme de Hume.

Elle met au jour en France l'école tristement célèbre du sophiste de Ferney. Sous la bannière de ce funeste génie, l'individualisme s'attaque avec fureur aux plus chères, aux plus nobles croyances de l'humanité ; et, par un phénomène de prime abord fort étonnant, mais que la réflexion explique sans peine, on voit le fanatisme

astucieux, entreprenant, colère, implacable dans sa vengeance, et que l'on regardait communément comme l'apanage d'une foi exhubérante, on le voit éclater dans la secte voltairienne dont les adeptes pourtant, semblables aux fabuleux Devos, enfants d'Ahriman, paraissent n'avoir d'autre fonction que de répondre *non* ou *peut-être* à tous les articles du symbole du genre humain.

L'existence de Dieu, la spiritualité et l'immortalité de l'âme, l'obligation morale, absolue, inconditionnée, indépendante des temps, des lieux et des conventions, sont dédaigneusement rejetées, violemment combattues par Diderot, d'Holbac, Prémontval, d'Alembert, Helvétius, Lamétrie, Cabanis, de Tracy, Volney, Broussais et autres théophobes de cette déplorable famille.

Le calme, la gravité, la profondeur du génie allemand ont donné au-delà du Rhin, à l'individualisme, des couleurs tout autres que celles qu'il affectait parmi les disciples de Voltaire. Mais en Germanie comme en France, en Angleterre et partout ailleurs, cette philosophie apparaît hostile aux croyances universelles ; en Germanie plus qu'en aucune autre contrée peut-être, elle aboutit à la folie véritable et rigoureuse, mais voilée par un grand appareil de science. En effet, c'est dans ce pays que le panthéisme, erreur monstrueuse, ou plutôt entassement des erreurs les plus extravagantes qu'il soit donné à l'homme d'imaginer, a reçu ses développements extrêmes : c'est là que Fichte, Hegel, Schelling, sur les pas et d'après les principes de Kant, leur commun maître, ont anéanti d'abord *l'objet*, le *non-moi* ou le monde, qu'ils regardent comme une simple production du moi ; (1) et ensuite le moi lui-même, ne retenant que la copule, ou connexion d'un moi et d'un non-moi qui ne sont en soi rien de réel. En d'autres termes, c'est là qu'ont été montrés, en ces derniers temps, le panthéisme individualiste et le nihilisme absolu. Le nihilisme (2) n'est pas, il est vrai, formulé rigoureusement comme le panthéisme ; mais c'est uniquement parce qu'on n'a pas eu le courage de suivre, jusque dans leurs dernières conséquences, les principes qu'on avait posés.

En Allemagne, le doute méthodique, déjà depuis longtemps transformé en doute réel, autant que le pouvaient permettre les instincts de notre nature, a reçu, dans des formules scientifiques, son expression la plus élevée. Herbart et son école professent que pour établir solidement quelque chose, il faut, au préalable, révoquer tout en doute, non par manière de fiction, comme on prétend que le voulait Descartes, mais très sérieusement.

D'intrépides logiciens se mirent un jour en tête de transporter dans le monde des réalités, les théories panthéistes, matérialistes et athées, professées dans la plupart des écoles individualistes de l'âge moderne, et d'organiser la société d'après ces doctrines. Alors parurent les Saint-Simoniens et leurs ramifications diverses. Contempteurs des croyances universelles, ces hommes débattaient sans honte et avec l'accent chaleureux de la persuasion, les plus révoltantes énormités. Toutefois, vaincus par le ridicule qu'on déversait sur eux de toutes

(1) Un maître de sagesse, et un maître justement fameux par l'éclat de ses talents, Schelling, commença un jour une de ses leçons de philosophie par ces paroles très-sérieuses et très-logiques dans sa bouche : MM., aujourd'hui je vais créer Dieu !

(2) Voy. Le Christ et l'Évang., T. 3, 182.

parts, et ne pouvant se soustraire longtemps à l'influence de l'autorité, plusieurs reconurent qu'ils faisaient fausse route, et revinrent sur leurs pas; d'autres modifièrent du moins leurs enseignements, laissant dans l'ombre les côtés les plus absurdes.

C'est ainsi que dans tous les temps et dans tous les pays où il a reçu de notables développements, l'individualisme s'est appliqué à détruire toutes les parties du symbole de l'humanité. S'il n'a pas réussi à l'effacer de son cœur, au moins a-t-il pu jeter dans un grand nombre les germes du doute, le doute très-prononcé, et même l'incroyance complète, touchant l'objet de la foi la plus indispensable au bonheur des individus et de la société. Grâce à ses constants efforts, l'enfance elle-même, si crédule de sa nature, ne croit plus, bien souvent, qu'à la souveraineté absolue de la raison individuelle, et demande avec le sourire du mépris, les preuves de ces opinions surannées de l'existence de Dieu, de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme.

Que conclure maintenant de tout ce qui précède, et que nous avons établi pièces en main? Que conclure de l'impuissance radicale dont se trouve frappé l'individualisme, de pouvoir jamais s'arrêter à un symbole quelconque? Que conclure de la guerre acharnée qu'il a faite toujours et partout aux croyances universelles et indubitables du genre humain?

L'intelligence humaine ne peut pas se fixer dans le scepticisme. Etre sociale, l'homme éprouve le besoin de croyances non seulement individuelles, mais encore sociales et communes.

L'individualisme ne saurait produire aucune croyance générale; il tend, au contraire, à les ruiner toutes. Donc cette philosophie, où l'on professe l'indépendance absolue de la raison, ne peut satisfaire un besoin impérieux de notre nature. Par conséquent, pour obtenir des croyances universelles, l'individualisme doit se transformer profondément, et renoncer à l'indépendance absolue qu'il proclame comme un droit inaliénable. Il lui faut demander aide et secours à l'autorité, à l'autorité humaine d'abord.

Seule en effet, l'autorité humaine peut résoudre dogmatiquement (1) plusieurs questions logiquement antérieures à la certitude de l'existence d'une autorité surnaturelle, de l'autorité de la révélation, et de l'Eglise, son infallible interprète. Seule par suite, l'autorité humaine peut faire de ces solutions la matière de croyances communes et générales. (2) L'homme est-il capable de cer-

(1) Je veux dire, en un sens vrai et réel, d'une manière obligatoire pour tous. Quiconque ne tient pas compte des jugemens de l'autorité humaine, au moins à sa plus haute puissance, est excommunié de la société des êtres raisonnables. On le regarde un esprit malade et dévoyé, et on le traite en conséquence.

(2) Je suis bien éloigné de nier ou de révoquer en doute l'existence, en chaque individu humain ayant le libre usage de la raison, d'une force secrète mais puissante qu'on nomme sens commun, ainsi que ses produits. C'est dans cette force intime qu'il faut chercher le fondement suprême de l'unité de l'intelligence et de la raison humaine dans tous les temps et dans tous les lieux: non qu'en tout cas elle engendre immédiatement par elle-même une uniformité de cette sorte; mais parce que du moins elle incline sans relâche à ce qui lui sert de complément à cet égard, à la soumission à l'autorité. La loi de notre nature qui inspire à tous les hommes des jugemens identiques sur une foule d'objets, est souvent combattus avec avantage par les préjugés religieux, nationaux et domestiques, par les passions et les intérêts de système et par l'emploi de méthodes vicieuses. Cette loi, en outre, n'est pas revêtue, chez l'individu isolé, d'une

titude, d'une certitude rationnelle, scientifique? Lui est-il permis d'ajouter une foi pleine et entière au rapport de ses facultés diverses? D'où vient-il? Est-il le produit du hasard, ou bien d'une cause souverainement puissante et intelligente? d'une cause infiniment bonne et sage? Dieu peut-il se révéler aux hommes autrement que par la lumière de la raison, image du Verbe ou de la splendeur de l'Être? Ne doit-on pas dire du moins que le mystère ne saurait faire partie de l'enseignement divin? La prophétie, le miracle sont-ils possibles? En savons-nous assez pour constater leur existence avec une complète certitude? Supposé qu'ils soient possibles et réalisés quelquefois, quelle est leur force probante? Sont-ils l'objet du témoignage humain? Et celui-ci peut-il en transmettre la certitude dans la suite des âges?

Voilà le programme des questions principales logiquement antérieures à la certitude d'une autorité surnaturelle.

Or à ces questions l'individualisme a toujours donné et donnera toujours des solutions diverses et contraires. Si donc l'on veut les résoudre dogmatiquement, ou, en d'autres termes, si l'on veut que les solutions proposées passent à l'état de croyances sociales, universelles et permanentes, il faut chercher un appui dans l'autorité. Mais les questions dont il s'agit sont logiquement antérieures à la certitude de l'existence d'une autorité surnaturelle; on ne peut pas invoquer cette autorité-là même. Il faut donc recourir à une autorité naturelle, à l'autorité humaine, eu égard aux degrés divers que nous y avons signalés précédemment. D'où il suit que l'autorité humaine en matière de croyance, est nécessaire. Si nécessaire, donc légitime. Or la légitimité de l'autorité emporte avec soi la légitimité du respect que l'on professe pour elle, et de la soumission qu'on lui témoigne.

C'est pourquoi, comme il est prouvé par l'histoire que l'appui de l'autorité humaine est indispensable à la philosophie, il est prouvé par là même que la prise en considération de cette autorité, que la soumission à cette autorité est légitime.

Je me suis attaché dans ce qui précède à mettre en lumière les fondements sur lesquels pose inébranlable l'autorité du sens commun, et le lecteur méditatif, après les avoir attentivement considérés, aura conclu, je le crois, qu'il pouvait sans crainte s'abriter au besoin sous l'autorité de la raison générale, pour se mettre à couvert des orages et des tempêtes soulevés si souvent par des esprits effrénés.

Or, afin que la sécurité devienne plus grande encore, je vais maintenant discuter avec une juste étendue les objections diverses par où quelques-uns prétendent battre en ruine, ou du moins affaiblir très-fort l'autorité du sens commun.

Ces objections sont de deux sortes: les unes ne forment pas un ensemble, un système, et sont à la portée de tous: on peut les nommer communes et populaires; les autres se rattachent à un principe unique qui les domine et les

sanction suffisante, et quiconque s'y montre rebelle, ne reçoit pas, hors de la société de ses semblables, un châtement assez sévère.

L'autorité humaine, moyennant les conditions précédemment énumérées, s'élève au-dessus de toute influence ennemie; et le mépris et le ridicule déversés sur ses contempteurs, assurent suffisamment le maintien de ses droits.

engendre. Ce principe et ses conséquences constituent l'individualisme, négation formelle de l'autorité humaine en philosophie.

Nous allons, dans deux nouveaux chapitres, soumettre à notre examen et les éléments constitutifs de la doctrine indiv dualiste et les difficultés de la première espèce.

(A continuer.)

Le Mouvement Catholique dans l'Anglicanisme.

(Suite de ce que nous avons dit précédemment.)

II. — L'EIRÉNICON DU DOCTEUR PUSEY.

Nous concluons que l'idée du docteur Pusey n'est réalisable qu'autant que le gouvernement et les évêques nommés par lui se chargeront de la réaliser. Or, voilà ce que le bon sens du docteur Pusey doit, à notre avis, considérer comme impossible. Il suffit pour cela qu'il veuille bien se souvenir que son interprétation de la doctrine anglicane est contraire à la suprématie royale : évidemment il n'entend pas cette suprématie comme l'entend le gouvernement ; dans sa pensée, elle doit laisser à l'Eglise le pouvoir de se gouverner librement dans l'ordre des choses purement ecclésiastiques, c'est-à-dire ce que, d'après la théorie puseyiste, la suprématie royale n'est plus une vraie suprématie ; donc, l'abdication de la suprématie par le gouvernement est la première condition à poser pour que le plan du docteur Pusey devienne réalisable. Qu'il nous dise lui-même si le bon sens permet de regarder comme possible l'exécution d'une condition pareille. Y a-t-il quelque chose de plus impossible que de priver un être de ce par quoi il est ce qu'il est, de ce qui lui a donné naissance, de ce qui le conserve et le soutient ? Or, nous le répétons, et c'est là un fait patent qu'il est impossible de nier : ce qui a donné naissance à l'anglicanisme, ce qui l'a soutenu, ce qui constitue son unité, son caractère spécifique, c'est l'admission de la suprématie royale, entendue, non au sens puseyiste, mais au sens vrai du mot suprématie. Le sens puseyiste a pu être soutenu spéculativement par quelques anglicans, mais le sens vrai et absolu du mot a été réalisé par tous les gouvernements depuis Henri VIII jusqu'à la reine Victoria ; il a été pratiquement accepté par toutes les générations de l'anglicanisme, y compris la génération puseyiste, et sans en exclure Pusey lui-même. Raisonner sur l'anglicanisme sans tenir compte de ce fait, c'est raisonner de la chute des corps sans tenir compte de la gravité. Rien n'est donc moins pratique, rien n'est plus contraire à ce bon sens qui caractérise le peuple anglais que le système du docteur Pusey envisagé à ce premier point de vue ; rien n'est plus chimérique que le calcul de ceux parmi ses disciples qui attendent pour revenir à l'unité que leur Eglise y revienne avec eux : autant vaudrait attendre, pour sortir des ténèbres, qu'elles consentent à se changer en lumière.

IV

Envisagé sous son second aspect, le plan proposé devient, s'il est possible, plus irréalisable encore.

Quand l'anglicanisme pourrait cesser d'être l'anglicanisme, le catholicisme ne pourrait cesser d'être le catholicisme. C'est là pourtant ce que le docteur Pusey lui demande avec une naïveté vraiment ineffable.

Qu'il nous permette de lui poser encore une question : ignore-t-il qu'entre l'Eglise catholique et toutes les communions qui se sont séparées d'elle depuis trois siècles, il y a un dissentiment capital, dont la cessation peut seule amener un accord solide ; qu'il y a, parmi les points controversés, un article décisif, dont l'admission entraîne celle de tous les autres articles, et dont la négation suffirait à exclure de la communion de l'Eglise celui qui admettrait tous les autres articles : la suprématie, le droit divin du successeur de saint Pierre ? Le docteur Pusey ne saurait ignorer cela ; mais alors comment se fait-il qu'il ne dise pas un mot dans son livre de ce point capital ? Il parle beaucoup de l'infaillibilité du Souverain Pontife, qui a pu être entre les théologiens catholiques un sujet de controverse : comment se fait-il qu'il ne dise rien de sa suprématie de droit divin, qui n'a jamais été controversée dans l'Eglise ? Ne sait-il pas que les gallicans sont à ce sujet aussi formels que les ultramontains, et que Bossuet n'aurait pas été plus disposé que Bellarmin à conclure une alliance sur une autre base que celle-là (1) ? Pourquoi donc se taire sur un article décisif qui seul résumait toute la controverse ? En bon Anglais, en homme pratique, le docteur Pusey aurait dû aller droit au cœur de la difficulté, et nous dire ce qu'il pense lui-même et ce qu'il attend de nous sur ce sujet. S'il reconnaît la juridiction de droit divin du Souverain Pontife, s'il admet que le siège de Pierre est le centre de l'unité, il ne peut s'empêcher de reconnaître en même temps que son Eglise est en état de rébellion contre l'ordre divin et qu'elle est séparée de l'unité catholique. Il est donc parfaitement inutile de battre les buissons pour y ramasser des difficultés contre l'Eglise Romaine. Des difficultés, on peut en trouver partout et contre tout. Rien n'est plus facile que de jeter de la poussière en l'air, mais rien n'est aussi plus stérile ; et la poussière, si elle peut aveugler celui qui s'en remplit les yeux, ne peut pas en éteindre le soleil. Les abus vrais ou supposés n'excusent pas la destruction de l'institution divine. Il n'y aurait plus d'autorité possible, si, avant de se soumettre, les sujets avaient le droit d'exiger la démonstration de la légitimité et de l'utilité de tous ses actes. S'il est certain que Dieu a établi Pierre et ses successeurs pasteurs suprêmes de l'Eglise catholique, il est certain aussi que vous devez leur obéir : tous les doutes du monde sur les questions particulières ne sauraient détruire cette certitude générale.

Mais si le docteur Pusey n'admet pas cette autorité divine du successeur de saint Pierre ; s'il ne croit pas que l'Eglise catholique ait été instituée par Jésus-Christ sous la forme d'une monarchie, soit absolue, soit tem-

(1) Rien de plus exprès que les paroles de l'Evêque de Meaux, dans sa discussion avec Leibnitz au sujet de la réunion des protestants d'Allemagne à l'Eglise catholique. Il cite les articles de la faculté de théologie de Paris contre Luther, entre autres le vingt-troisième, ainsi conçu : " Et il n'est pas moins certain qu'il y a dans l'Eglise de Jésus Christ un seul Souverain Pontife établi de droit divin, à qui tous les chrétiens doivent obéir. " Bossuet ajoute : " Il ne faut donc pas lui refuser cette obéissance et cette primauté de droit divin, sous prétexte des sentiments de l'Eglise gallicane, qui n'a jamais révoqué en doute le moins du monde ce droit du Pape et du Saint-Siège. "

pérée; s'il en fait une fédération d'Evêques, égaux en pouvoir et unis par le seul lien de charité; s'il lui attribue une unité sans reconnaître aucun centre d'unité, qu'il le dise franchement, et qu'il cesse alors de se donner tant de peine pour concilier deux systèmes bien plus différents, bien plus irréductibles que le cercle et le carré. Ici encore, c'est au bon sens du docteur Pusey que nous en appelons: qu'il se pose nettement la question à lui-même: peut-on demander sérieusement à l'Eglise Romaine de sacrifier, en vue de s'unir à l'Eglise anglicane, sa prérogative de centre de l'unité et la suprématie de droit divin de son Pontife? Nous le défions de répondre affirmativement à cette question.

Ainsi de deux choses l'une: ou son plan de conciliation est complètement superflu, ou il est absolument impraticable: il est superflu, si l'autorité de l'Eglise Romaine est reconnue; il est impraticable, si elle est niée. Il faut donc, avant tout, prendre son parti sur cette grande question. En omettant de se prononcer à ce sujet, le docteur Pusey s'est condamné à perdre son temps et sa peine. Et plutôt à Dieu qu'il n'eût pas encouru un inconvénient bien plus grave encore! Mais comment ne voit-il pas que si, depuis tant de siècles, l'Eglise n'est pas dans l'erreur en attribuant au successeur de saint Pierre un pouvoir de droit divin, celui qui combat contre ce pouvoir s'attaque à l'autorité même de Jésus-Christ? Ce qui pour nous est une certitude, ne peut manquer d'être pour lui au moins une sérieuse probabilité; et cette probabilité ne devrait-elle pas suffire pour troubler l'âme si religieuse du docteur Pusey.

V

L'idée générale de l'*Eirénicon* renferme donc, non pas une contradiction, mais deux contradictions également palpables; il est en contradiction avec la base même des deux églises qu'il prétend réunir; il ne tient aucun compte de ce qui est le plus essentiel à l'une et à l'autre; il demande à l'une le sacrifice de ce qui la constitue en fait, et à l'autre le sacrifice de ce qui la constitue en droit.

Il serait bien difficile qu'un plan aussi contradictoire dans sa conception fût dans son exécution bien conforme aux lois de la logique: aussi ce livre s'ouvre-t-il par un long paralysisme de quatre-vingt-seize pages.

Le but de cette première partie, nous l'avons dit, est de venger l'orthodoxie de l'Eglise anglicane, vigoureusement attaquée par Mgr Manning. Le docteur Pusey pourrait atteindre ce but en montrant d'abord que l'Eglise a conservé un nombre beaucoup plus grand de dogmes catholiques que le Prélat ne semblait supposer, et en prouvant ensuite que ses formulaires ne contiennent, au moins d'une manière explicite, la négation d'aucune vérité de foi.

Il y aurait beaucoup à dire sur chacune de ces deux assertions et sur les procédés employés par l'auteur pour purger les trente-neuf articles du venin de l'hérésie (1). Mais soyons généreux et restons fidèles à notre plan de

négliger les détails pour nous en tenir aux idées d'ensemble; admettons pour le moment qu'il ait réussi à démontrer ces deux assertions: aura-t-il prouvé ce qu'il s'était proposé de prouver? Pas le moins du monde. Il s'agissait de nous montrer que l'Eglise anglicane est orthodoxe, et qu'elle n'est point séparée de l'unité de l'Eglise du Christ; et, au lieu de cela, on nous prouve que les trente-neuf articles qui constituent son symbole sont susceptibles d'une interprétation orthodoxe plus ou moins forcée, et que ceux qui leur ont appliqué cette interprétation n'ont pas toujours été désavoués et condamnés par les autorités de cette Eglise (2). Ce sont là deux propositions très-différentes, et qu'aucun lien logique n'unit entre elles. Si on voulait leur donner une forme logique, il faudrait dire: l'Eglise anglicane a quelquefois toléré une certaine orthodoxie, et ses formulaires ne repoussent pas absolument une interprétation conforme à la vérité catholique; donc, l'Eglise anglicane est orthodoxe, et elle appartient à l'unité de l'Eglise catholique.

Il est vraiment incroyable qu'un homme aussi éclairé que le docteur Pusey ait pu ne pas apercevoir la faiblesse de cette argumentation. Ignore-t-il donc que l'orthodoxie de l'Eglise ne saurait consister seulement dans la tolérance de la vérité? Son premier devoir est d'enseigner la vérité, de l'imposer sous peine de damnation (3), et par conséquent de proscrire énergiquement l'er-

des saints Livres, renverse la nature du sacrement et a donné lieu à un grand nombre de superstitions." Pour concilier avec cet article la foi en la transsubstantiation, le Dr. Pusey affirme que ce mot et le mot *substance*, dont il est dérivé, n'avaient plus, du temps du Concile de Trente, le sens qu'ils avaient eu pour les scholastiques; que ceux-ci refusaient aux espèces sacramentelles le pouvoir de nourrir, tandis que le Catéchisme du Concile de Trente leur accorde ce pouvoir. D'où il conclut que ce Catéchisme admet sous le nom d'accidents ce que l'Eglise anglicane admet sous le nom de substance, et que, par conséquent, on est d'accord sur les choses, tandis qu'on dispute sur les mots. Pour juger de la valeur de ce raisonnement et de l'exactitude des affirmations du Dr Pusey, il faut remarquer que les scholastiques, avec saint Thomas leur prince, accordent expressément aux espèces eucharistiques le pouvoir de nourrir (Voy. *Somme théol.* de saint Thomas, troisième partie, question LXVII, art. 6). Nous concluons que le prétendu changement dans le sens des mots *substance* et *transsubstantiation*, employés par les scholastiques et par le Concile de Trente, est purement imaginaire. Les journaux catholiques anglais ont relevé une foule de méprises au moins aussi étranges que celle-là, dans les citations et les arguments du Dr Pusey. Nous le répétons, rien n'est plus éloigné de notre esprit que la pensée d'inculper sa bonne foi; mais il nous est bien permis de lui faire une promesse qui ne peut que lui être agréable. Nous lui donnons l'assurance que rien ne s'opposera plus à la réunion des anglicans avec l'Eglise Romaine, du moment que, pour se convaincre de la vérité de nos croyances et de la sainteté de nos pratiques, ils feront la moitié des efforts que le Dr Pusey fait dans son livre pour justifier l'Eglise anglicane.

(2) On sait que le fameux traité 90, composé par M. Newman en 1842, pour démontrer la thèse que Pusey tient ici, fut condamné par le plus grand nombre des évêques anglicans. Pusey, qui ne peut nier ce fait, se rejette sur ce que plusieurs défenses de ce traité n'ont pas été condamnées, et il en conclut que probablement les évêques ne prétendaient pas condamner la doctrine qui y est renfermée, mais la manière dont cette doctrine est soutenue. Il n'est pas nécessaire de faire remarquer combien ce raisonnement est peu concluant. M. Newman lui-même ne s'y trompa pas, et ce désaveu officiel d'une Eglise qu'il avait mis tant de dévouement à défendre malgré elle, ne fut pas une des causes les moins efficaces de son retour à l'unité.

(3) Saint Mat., XXVIII, 19; Saint Marc, XVI, 16.

(1) Un exemple donnera une idée au lecteur de la manière dont argumente le docteur Pusey. Il veut prouver que le dogme catholique de la transsubstantiation ou le vingt-huitième article de l'Eglise anglicane, ainsi conçu: "La transsubstantiation de la substance ou le changement du pain et du vin dans la Cène du Seigneur, ne peut pas être prouvée par la sainte Ecriture; mais elle répugne aux paroles claires

reur. L'Eglise anglicane remplit-elle ce double devoir ? Evidemment non. Combien d'erreurs condamnées par le docteur Pusey aussi bien que par nous comme manifestement contraires à la foi, sont et ont toujours été enseignées au sein de cette Eglise avec *au moins* autant d'autorité que la doctrine puseyiste (1) ! Si l'excellent docteur avait pu se faire quelque illusion à ce sujet, la violence avec laquelle son livre est combattu par plusieurs ministres anglicans devrait suffire à lui ouvrir les yeux. Ici il n'est pas besoin de raisonner : les faits sont patents, publics, constamment répétés depuis trois siècles. Les docteurs et les ministres anglicans n'ont cessé de combattre une foule de dogmes que les puseyistes croient, comme nous, renfermés dans le dépôt de la révélation (2).

Donc, l'Eglise anglicane ne remplit pas l'office que Jésus-Christ a confié à la véritable Eglise et pour l'accomplissement duquel il a promis d'être avec elle jusqu'à la consommation des siècles ; donc il faut avouer ou que Jésus-Christ a manqué à ses promesses, ou que l'Eglise anglicane n'est pas la véritable Eglise de Jésus-Christ.

Nous n'ignorons pas que le P. Newman a soutenu, il y a trente ans, la thèse que soutient ici le docteur Pusey ; mais ce souvenir ne fait qu'accroître notre étonnement. Comment le savant docteur peut-il essayer encore de défendre une position que son plus habile défenseur s'est vu contraint d'abandonner ? Ne s'est-il donc rien passé depuis trente ans qui ait pu ouvrir les yeux du docteur Pusey sur la complète insuffisance de ce mystère ? A-t-il oublié la réhabilitation de Gorham ordonnée par le Conseil privé et sanctionnée par la majorité des évêques anglicans ? A-t-il oublié les protestations qu'il se crut obligé de faire à cette époque ? A-t-il perdu de vue la communion de l'Eglise anglicane avec l'Eglise luthéro-calviniste de Prusse, officiellement reconnue par les dignitaires des deux Eglises et cimentée par l'établissement de l'évêché de Jérusalem ? Ne sont-ce pas là des manifestations de la doctrine et des tendances de l'Eglise anglicane incomparablement plus authentiques et plus certaines que des interprétations plus ou moins for-

(1) La *Revue de Dublin* (janvier 1866, p. 221), citait naïvement les paroles suivantes d'un écrivain anglican, très-attaché à son Eglise : " Est-il une seule hérésie condamnée par les quatre premiers Conciles (ceux dont l'école du Dr Pusey admet aussi bien que nous l'autorité infaillible) qu'on ne puisse prêcher dans neuf chaires sur dix en Angleterre, sans soulever un murmure, car il ne faut pas parler de censure ? Bien plus, n'est-ce pas un fait que les hérésies le plus souvent et le plus expressément condamnées sont enseignées, non-seulement de bouche, mais dans les livres imprimés ; et cela sans que l'Eglise essaye de leur infliger une censure canonique ou ecclésiastique ? L'Eglise des Pères aurait-elle permis, sans protester énergiquement, qu'une moitié de son clergé niât la régénération baptismale et la succession apostolique ? Concevons-nous l'Eglise primitive disputant et mettant en question la nécessité de conserver les points les plus fondamentaux de la foi chrétienne ? " Et c'est une Eglise qui pousse jusqu'à cet excès l'indifférence à l'égard de l'erreur que le bon Dr Pusey ose nous donner comme " enseignant perpétuellement et sans altération la vérité que Jésus-Christ a révélée ! " (Eiréniçon, p. 10) et il s'indigne quand Mgr Manning refuse de reconnaître en elle le plus puissant boulevard de la foi contre l'incrédulité !

(2) L'auteur de l'article cité dans la note précédente démontre que le petit nombre d'évêques anglicans auxquels l'école du Dr. Pusey aime à délivrer un brevet d'orthodoxie, ne soit rien moins qu'orthodoxes.

ciées appliquées à ses articles par quelques docteurs et désavouées immédiatement par un bien plus grand nombre ? Si donc c'est un devoir sacré pour tout chrétien d'éviter les hérétiques de rompre avec eux toute communication, au moins dans les choses saintes, que restait-il à faire aux anglicans pour remplir ce de voir que leur Eglise ne remplit plus, sinon de quitter cette Eglise et de rentrer dans le sein de l'unité ?

H. RAMIÈRE S. J.

(A continuer.)

— Nous accusons réception à qui de droit de la Circulaire annonçant l'ouverture des cours pour la 23^{me} année de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal. Nous souhaitons à cet établissement si éminemment utile, prospérité et succès. C'est par un malentendu que ces quelques lignes de remerciements n'ont pas paru plus tôt.

— Mercredi dernier, Mgr Allemany, archevêque de San-Francisco, et Mgr O'Connell, évêque de Marie-Ville, dans la Californie, arrivèrent en cette ville.

Hier, Mgr F. N. Blanchet, archevêque d'Oregon City, Mgr A. M. Blanchet, évêque de Nesqually, et Mgr M. Demers, évêque de Vancouver, arrivèrent aussi à Montréal.

Hier matin, Mgr Bacon, évêque de Portland, quittait Montréal, où il a passé quelques jours, pour descendre à Québec, accompagné de son vicaire général M. Muller.

Mardi prochain, à 3 heures p. m., Mgr de Montréal quittera sa ville épiscopale pour aller visiter l'établissement de Mantawa, érigé par les soins et en grande partie par MM. Moïse Brassard, curé de St. Roch, et L. Brassard, curé de St. Paul. En revenant de cette mission, Sa Grandeur fera la visite pastorale des paroisses de l'Epiphanie le 27, de St. Paul l'Ermitte le 28, de l'Assomption le 29. Dimanche, le 30, Elle fera une ordination au collège de l'Assomption, et le 1^{er} octobre, Elle reviendra à Montréal.

— Mgr Taché, dit le *Journal de Québec*, qui partira de Montréal vers le 15 de ce mois, est occupé à corriger les épreuves d'un ouvrage qu'il publie sur le Nord-Ouest. Le titre est ainsi conçu : *Vingt ans de mission*. Ce volume qui s'imprime chez M. Senécal, aura environ 300 pages et sera prêt à être distribué à la fin de la semaine.

Sa Grandeur amène dans son diocèse cinq prêtres, dont deux Français ou Belges et trois Canadiens ; ces derniers sont : M. Allard, vicaire à Berthier ; M. Dugas, vicaire à Varennes, et M. Cabanal, de Ste-Scholastique, le même que Mgr. Taché a ordonné prêtre en cette paroisse, en juillet dernier.

" Sa Grandeur sera aussi suivie de plusieurs religieuses qui vont aider les Sœurs dans l'œuvre de l'instruction des enfants des Bois-Brûlés."